

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3102 - MARDI 26 DÉCEMBRE 2017

ACCORD DE KINKALA

« Un grand jour! », se félicite
le représentant de Ntoumi

Jean Gustave Ntongo s'est montré enthousiaste après l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre à Kinkala, entre le gouvernement et le chef rebelle, Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoumi. Tenant conférence de presse le même jour à Brazzaville,

aux côtés du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, le signataire côté rébellion de l'Accord pour le compte du Pasteur Ntoumi a assuré que « cette fois-ci, nous espérons tenir le bon bout du fil pour ne plus retomber dans les travers. Nous allons pouvoir

tenir le bon bout de la corde de la paix. Le révérend pasteur Ntoumi qui nous a délégués est fermement engagé à cette paix », a insisté Jean Gustave Ntongo. Quelques leaders politiques de la diaspora congolaise ont salué l'accord de Kinkala.

Page 3



Jean Gustave Ntongo

DÉTOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS

Une enquête révélatrice
de la Commission anticorruption

Lamy Nguelé

Une enquête réalisée par la Commission nationale de lutte contre la fraude et la concussion dans les administrations et entreprises publiques révèle, chiffres à l'appui, une volonté délibérée de certains gestionnaires de pratiquer une gestion opaque à l'origine de détournement des deniers publics. Pointant les structures telles que le CHU, la CRF et certains ministères, notamment de la Santé ; de la Sécurité sociale ainsi que celui de l'Enseignement supérieur, la Commission entend saisir le procureur de la République près la Cour d'appel de Brazzaville, en vue d'interpeller les auteurs des « antivaleurs ».

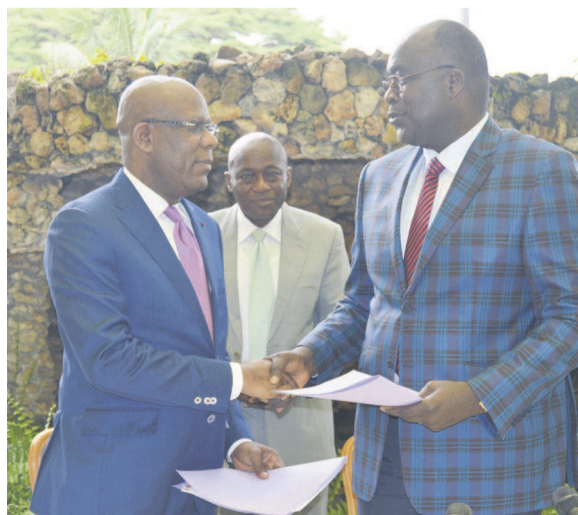
Page 7

CAN DE HANDBALL 2018

La Cahb donne son quitus au Congo

La Confédération africaine de handball (Cahb) et la Fédération congolaise de la discipline ont signé samedi, à Brazzaville, un accord de principe pour l'organisation, du 2 au 12 décembre 2018, de la Coupe africaine des nations (CAN) de handball dames dénommée « Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba » en terre congolaise.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée après cette signature, le président de la Cahb, Arê-mou Mansourou, a précisé que « la qualité des infrastructures dont s'est doté le pays nous a donné raison de choisir le Congo pour abriter cette Coupe d'Afrique des nations », a-t-il poursuivi. Il est nécessaire d'en assurer la maintenance par l'exploitation avec des compétitions comme celle qui y rassemblera la jeunesse féminine africaine de handball. Page 16



Les présidents de la Cahb et de la Fécohand se félicitant/Adiac

CONGO-POOL-PAIX

L'Union africaine salue
l'accord de Kinkala

Le président de la Commission de l'Union africaine a réagi favorablement à l'évènement de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le département du Pool, au Congo-Brazzaville. Pour Moussa Faki Mahamat, l'accord signé, le 23 décembre, par le gouvernement congolais et le pasteur Ntoumi est « un pas important » dans la recherche d'une solution pacifique de sortie de crise. Déclarant prendre note « avec satisfaction » de ce dénouement, Moussa Faki Mahamat encourage les parties à « mettre scrupuleusement en œuvre les engagements pris ». Il ajoute : « l'application des dispositions contenues dans l'Accord ne peut que contribuer à la création du climat de paix et de stabilité nécessaire pour le développement du Congo et la consolidation de la démocratie ».

SÉCURITÉ SOCIALE

Une petite fumée
blanche sur le toit
de la CRF

« Un tien vaut mieux que deux tu l'auras ! », tel est le dicton entendu samedi des bouches des pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) qui ont afflué vers la direction générale qui, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a versé un mois d'arriéré de pensions, sur plus

d'une dizaine que cumulent ces derniers. Tout comme les retraités de la CRF, les enseignants de l'université Marien-Ngouabi, en grève, ont également perçu un mois de salaire ; tandis que dans certains ministères, les indemnités seraient en cours de paiement. Page 5

ESPAGNE

Un Clasico
par KO

Page 12

Éditorial

Et l'an 2017
fut ... (1)

Page 2

ÉDITORIAL

Et l'an 2017 fut ... (1)

Alors que s'achève une année qui ne s'inscrit certainement pas dans les meilleures que notre pays ait vécues ces dernières décennies, il n'est pas inutile de dresser un bilan schématique des douze mois dont nous vivons les dernières journées. C'est donc ce que nous ferons ici même tout au long de cette ultime semaine de l'an 2017.

Premier constat aussi évident que peu agréable : 2017 a confirmé le fait qu'en dépendant quasi exclusivement des hydrocarbures, l'économie congolaise est vouée, sinon au désastre du moins à une succession de crises qu'il est impossible de prévenir puisqu'elles sont le résultat de désordres planétaires. Chacun de nous en ayant fait l'amère expérience et payant au prix fort la crise générée par l'effondrement brutal des cours de l'or noir sur les marchés mondiaux, la cause est entendue : si nous voulons, demain, progresser sur la voie du développement durable que nous avons choisie au sortir des guerres civiles de la fin du siècle précédent, nous devons diversifier notre économie en faisant notamment de l'agriculture et de l'agro-industrie l'un des pivots de notre économie.

C'est bien la leçon que les autorités de notre pays ont tirée sans plus attendre des troubles de toute nature que nous avons connus ces douze derniers mois ainsi qu'en témoignent les actions engagées pour franchir les obstacles qui s'accumulaient devant nous. D'où cette première conclusion, que certains jugeront certainement déplacée mais que nous croyons juste, selon laquelle 2017 marque un tournant décisif dans la modernisation de notre économie et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Doté de ressources naturelles immenses, le Congo est certainement, en dépit de la crise financière qu'il traverse, l'un des pays de l'Afrique centrale et plus largement du Bassin du Congo qui progressera le plus vite s'il met de l'ordre dans sa gouvernance interne, c'est-à-dire s'il gère mieux ses finances, réduit le poids excessif de l'Etat et de ses administrations, aide le secteur privé – commerce, industrie, finance, agriculture, aquaculture ... – à se développer, lutte de façon plus efficace contre la corruption et l'évasion de capitaux, bref applique enfin les règles qui ont fait preuve de leur efficacité dans de nombreux pays sur les cinq continents.

Telle est bien, nous semble-t-il, la première conclusion qu'il convient de tirer de l'année difficile qui s'achève.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le budget de l'Etat 2018 sera adopté en session extraordinaire

Une session extraordinaire sera convoquée sous peu pour examiner et adopter la loi de finances de l'Etat 2018, soumise au cadre du Fonds monétaire international (FMI).



Une vue des députés

L'annonce a été faite par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, lors de la clôture, le 23 décembre, de la première session ordinaire dite budgétaire de l'institution. Ce cadrage, a-t-il déclaré, est une nécessité pour le Congo afin de conclure un programme d'ajustement structurel avec l'institution monétaire onusienne, à cause de la crise économique et monétaire que traverse les pays dont l'économie dépend, en

grande partie, des recettes issues de la vente du pétrole. Par ailleurs, le président de la chambre basse du parlement a indiqué que la légère remontée des cours du pétrole ces derniers temps ne doit pas arrêter les réformes structurelles des entreprises étatiques et paraétatiques, engagées par le gouvernement en réponse aux exigences du FMI. Isidore Mvouba a reconnu que la première session a examiné et adopté les pro-

jets de loi liés à l'amélioration des conditions de vie de la population, en témoignent les ratifications sur les filets sociaux dits « Lisungi » et l'agriculture commerciale. Notons que la première session ordinaire de la quatorzième législature, qui a duré soixante-dix jours, avait inscrit à son ordre du jour vingt et une affaires. Au terme des travaux, les députés ont examiné et adopté onze affaires.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POOL

Le gouvernement et le pasteur Ntoumi signent un accord de cessation des hostilités

Plongé dans des violences armées depuis avril 2016, le département du Pool retrouvera bientôt un climat de paix, grâce à l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre à Kinkala, entre les deux parties.

L'accord a été paraphé pour le compte du gouvernement par le conseiller à la Sécurité du ministre de l'Intérieur, François Ndé, et par Jean Gustave Ntongo, représentant du pasteur Ntoumi, en présence de Paul Makambila et Raphaël Mbemba Bayidikila, également membres du Conseil national des républicains. Après la signature du document, Jean Gustave Ntongo a précisé que celui-ci entre en vigueur dès sa signature. « *Aujourd'hui est un grand jour pour les Congolais. C'est le jour où nous venons de signer l'accord de cessation des hostilités* », a-t-il indiqué, poursuivant que « *... tout a été pris en compte, il n'y aura plus de bousculade. Tout le monde va se rendre compte à travers la presse que ça y est, le cessez-le-feu est signé. Un comité ad hoc va donc être mis en place pour suivre ce qui va se faire, c'est un processus* ».

Selon lui, il s'agit d'un accord « *sincère* » qui enjoint le pasteur Ntoumi à, entre autres, cesser le feu et arrêter les hostilités, faciliter le ramassage des armes détenues par les ex-combattants ninjas en vue de leur remise à la commission et aux autorités habilitées. L'accord engage également le pasteur Ntoumi à faciliter la libre circulation des trains, des personnes et des biens dans le Pool.

Une commission ad hoc à mettre en place

Du côté du gouvernement, les termes de l'accord commandent la mise en place

d'une commission ad hoc mixte et paritaire pour veiller à la poursuite du processus de paix et à l'application stricte de cet accord, à garantir l'allègement progressif du dispositif militaire sous le contrôle de la commission ad hoc mixte paritaire dans les zones de conflits, à réinstaller la population dans les localités d'origine. Les pouvoirs publics sont, en outre, tenus d'organiser le processus de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants.

Parlant de leur légitimité en tant que représentants du pasteur Ntoumi, Jean Gustave Ntongo a déclaré : « *Dernièrement, un message du révérend pasteur Ntoumi est passé sur les réseaux sociaux où il parle de cette signature. Il a dit que l'accord arrivait sous peu. Il a cité deux noms, celui de mon collègue Franck Euloge Mpassi et mon nom personnel. Ce qui prouve que nous sommes bien les représentants du pasteur Ntoumi. Nous ne nous saurions pas permis de venir signer un tel accord par fantaisie* ».

En 2003, le gouvernement et le pasteur Ntoumi avaient signé un accord du genre mais le Pool a été replongé dans un conflit armé en avril dernier. Pour Jean Gustave Ntongo, l'accord de cette année permettra un retour définitif de la paix dans ce département. « *Cette fois-ci, nous espérons que nous allons tenir le bon bout du fil, parce que nous sommes quand même de grands garçons et n'allons pas accepter de retomber dans les travers. Cette fois-ci, nous allons pouvoir tenir le bon bout de la corde de la paix. Je le crois, le révérend pasteur Ntoumi qui nous a délégués le croit aussi. Il est fermement engagé à cette paix* », a-t-il martelé, rassurant la sortie du pasteur Ntoumi des forêts du Pool.

Christian Brice Elion

Réactions en France des hommes politiques de la diaspora

Quelques représentants des partis politiques ont confié leurs sentiments à notre rédaction, à l'annonce de l'accord conclu, le 23 décembre à Kinkala, entre le gouvernement congolais et les billigérents installés dans le département du Pool.

Roger Ndokolo, président de l'UNIRR, a souhaité que le



Congo retrouve l'unicité du territoire, un an après des hostilités qui ont divisé douloureusement les enfants d'un même pays. « *Avec cet accord, après une page très dure, san-*



Bernard Boueno

glante, doivent succéder des relations chaleureuses remplies d'espérance, une foi en l'avenir en respect de l'ordre géographique établi depuis la cartographie imposée par Yalta », a déclaré, depuis Paris, le président de ce parti du centre.

Bernard Boueno, président de la fédération France Europe Club 2002 PUR, a estimé que « *signer un tel accord à la veille de Noël relève du symbole de la paix qui doit régner sur terre entre tous les hommes* ». « *Nous, membres du parti démocrate-chrétien, saluons cette grande nouvelle et l'accueillons les bras et le cœur ouverts, reprenant foi en l'avenir. Le temps est arrivé d'offrir à tous nos compatriotes, sans exception aucune, une vie meilleure dans l'étendue de nos 342 000 km²* », s'est-il réjoui.



Patrick Gabriel Dion, président fédération PCT France, salue la signature à Kinkala du cessez-le-feu entre le gouverne-

ment congolais et la branche armée de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoumi.

« *Cet accord arrive à point nommé après que 138 000 personnes ont été sinistrées et déplacées, la voie ferrée dévastée, les écoles, collèges et lycées, les magasins, les boutiques et entreprises fermés ; neuf circonscriptions sur quatorze n'ont pas pu élire leurs représentants dans le département du Pool. La vie socio-économique, politique et culturelle s'est regrettamment tue tout ce temps au détriment du bruit des armes* », a-t-il indiqué.

« *Il est grand temps que la démobilisation des ex-rebelles, leur réinsertion sociale, économique et professionnelle se concrétisent ; que la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux se rétablisse ; enfin, que le pasteur Ntoumi mette utilement ses efforts politiques au service du programme commun de notre République* », a souhaité Patrick Gabriel Dion.

Les Congolais de l'étranger sur les réseaux sociaux estiment que le gouvernement a eu raison de mettre un terme aux hostilités et approuvent hautement l'accord de cessez-le-feu. « *Nous passerons les réjouissances de fin et de nouvel an dans une quiétude rétablie, soulagés de savoir nos compatriotes dans la paix, une paix enfin retrouvée* », peut-on lire sur un des sites de la diaspora.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Démissions en série sur les réseaux sociaux

Boire le calice jusqu'à la lie : telle est, peut-être, la pénitence dont doivent s'accommoder les internautes, en particulier, dans leur rapport aux « révélations » qui enflamment les réseaux sociaux. De la démission du ministre en charge de ceci, à celle du directeur général de telle société publique ou privée, on n'en finit pas d'en apprendre chaque jour davantage, mais en réalité pour retomber presque sur le même constat : comment en est-on arrivé à faire jouer aux réseaux sociaux un rôle aussi insaisissable ?

La situation devient critique, tant les informations relayées n'ont de leur statut de scoop supposé que l'ingéniosité de ceux qui les fabriquent à longueur de journée. A la vérité, ces « nouvelles » ne sont pas authentifiées, leurs auteurs s'identifient le moins possible mais les canaux par lesquels elles transitent sont trop puissants pour ne pas leur laisser le champ libre. Elles font le tour du monde en un temps record, et quoi qu'on dise, installent le doute dans l'esprit de tous. On approche de l'hystérie collective !

Il y a quelques mois, un ministre du gouvernement Mouamba 2 était donné démissionnaire, des

arguments qu'on disait solides étaient avancés laissant dire qu'invoquant la « convenance personnelle », ce dernier avait pris ses clics et ses clacs et dit adieu à ses supérieurs, le Premier ministre dont il relève directement, et le président de la République dont dépend le gouvernement. Rien de bien concret puisque l'intéressé continue de vaquer à ses occupations ministérielles, en tout cas, il n'a pas déclaré formellement sa démission. Est-il sur le point de le faire, a-t-il un moment tenté de s'en aller ? Il est difficile d'en dire plus puisque ceux qui détenaient le pot aux roses n'en parlent plus.

Puis est venu le tour d'un autre commis de l'Etat, employé cette fois dans le secteur stratégique des hydrocarbures. Sur les réseaux sociaux, une lettre de la démission motivée monte en épingle les raisons qui conduisent celui-ci à quitter la barge. De Brazzaville à Paris, sur Twitter, Facebook, YouTube, WhatsApp et LinkedIn, des messages ont tenu en haleine leurs utilisateurs pressés de savoir si ce qui est dit relevait de la pure fiction ou de la stricte réalité.

On était un 1er avril, on se contenterait d'en

rire, mais le fait est que la vie de tous les jours prend ombrage de ces « fake news », qui rythment le quotidien de chacun. L'ennui est que bien souvent, en l'absence de démenti, le canular prospère et fonctionne comme la part de vérité dont il faut tenir compte dans la marche de la société. Désormais, donc, on nomme sur WhatsApp, on congédie sur Facebook, on incite à la violence par les mêmes canaux. A chacun de savoir à quel saint se vouer.

Peut-être assistera-t-on un jour à une autre série de démissions de la part, cette fois, d'abonnés qui, de fake news lasse, résilieront leurs comptes ou refuseront de leur accorder plus le crédit voulu. Au demeurant, les réseaux sociaux sont des lieux de rencontre formidables qu'il paraît improbable d'en imaginer le déclin de sitôt. Ils ont, en effet, un côté bon vivre, donc amusant, qui est indéracinable, et c'est bien par ce manche-là qu'il faut les prendre pour ne pas trop stresser. Pour preuve, voyons comment ils nous accompagnent allègrement en ces périodes de partage de vœux !

Gankama N'Siah

DIALOGUE DE SIBITI

Le Comité ad'hoc de suivi des recommandations se préoccupe de la biométrie

La structure a salué, dans son rapport de suivi-évaluation publié le 21 décembre à Brazzaville, les avancées accomplies dans l'application des recommandations, soulignant que le plus grand défi reste la mise en service de la carte biométrique dans le processus électoral.

La carte électorale biométrique, l'une des plus essentielles recommandations des assises de Sibiti, n'est pas encore intégrée dans le processus électoral au Congo. Le Comité ad'hoc de suivi des recommandations, que dirige Dominique Basseyla, tient à sa mise en œuvre pour garantir la transparence dans la gouvernance électorale.

Le Comité de suivi s'est dit toutefois satisfait des avancées enregistrées dans l'application de certaines recommandations issues de ces assises po-



Dominique Basseyla (à gauche) publiant le rapport Photo Adiac

litiques. « Le Comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015, se réjouit du bon déroulement du processus de mise en place de l'armature juridique qui permet à l'ensemble de l'édifice institu-

tionnel d'être opérationnel », précise le rapport.

Ce processus, explique le texte, a débuté par l'élection du président de la République, qui fait partie des recommandations 2,3 et 4 adoptées à

Sibiti. Il faut ajouter à cela la mise en place de l'Assemblée nationale dont le nombre de députés est passé à cent cinquante et un ainsi que du Sénat, en application de la recommandation numéro 6.

Le Comité ad'hoc a relevé également l'installation des conseils communaux et départementaux pour lesquels le dialogue avait décidé que le nombre de membres passe à mille cent cinquante-huit.

L'organe de suivi des recommandations de Sibiti a salué aussi la création des six conseils consultatifs nationaux, à savoir celui du dialogue ; des sages et des notabilités ; de la société civile et des organisations non gouvernementales ; de la jeunesse ; de la femme et celui des personnes vivant avec handicap, tel que décidé à Sibiti.

Pour privilégier un climat de paix dans le pays, le Comité ad'hoc a exhorté toute la classe politique congolaise à « prendre place dans le navire de la République nouvelle qui annonce des temps et des comportements nouveaux, des mentalités nouvelles ».

Firmin Oyé

BUDGET RECTIFICATIF 2017

Plus de 225 milliards F CFA de déficit

La Chambre haute du parlement a adopté, le 23 décembre en seconde lecture, le budget rectificatif exercice 2017, arrêté en recettes à la somme de 1 243 300 000 000 F CFA et en dépenses à 1 498 537 000 000 F CFA.

La loi de finances rectificative 2017 dégage un solde global déficitaire de 225 237 248 000 F CFA, qui sera entièrement résorbé par l'excédent des opérations de trésorerie arrêté à la somme de 255 237 248 000 FCFA.

Les grandes masses de ce budget sont établies en tenant compte de la conjoncture économique actuelle. Elles se présentent ainsi qu'il suit : les recettes fiscales arrêtées à la somme de 769 000 000 000 Fcfa ; recettes courantes non fiscales à la somme de 429 300 000 000 F CFA, dont 384 000 000 000 F CFA venant des recettes pétrolières.

Les transferts, dons et legs se chiffrent, quant à eux, à 45 000 000 000 F CFA.

Cependant, les charges financières de la dette sont établies à la somme de 89 000 000 000 F CFA, les dépenses du personnel à 410 000 000 000 F CFA.

240 000 000 000 F CFA sont prévus pour les dépenses de fonctionnement ; 437 537 000 000 F CFA pour des dépenses d'investissements et 322 000 000 000 F CFA pour celles de transferts. Les ressources de trésorerie sont évaluées à la somme de 635 045 000 000 F CFA.

Hormis le budget rectificatif 2017, les sénateurs ont aussi adopté le projet de loi portant règlement du budget de l'Etat, exercice 2016, ainsi que celui portant approbation de l'avenant n°1 au contrat de partage de production Kayo, signé entre le Congo, la société nationale des pétroles du Congo et la société Wing Wah Petrochemical Joint stock Compagny Limited.

F.O.

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR/TRICE DÉVELOPPEMENT LOCAL AYANT UNE FORMATION DE BASE EN AGRICULTURE

Animateur/trice développement local, spécialisé en accompagnement des Organisations

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche un(e) animateur(trice) développement local, spécialisé en accompagnement des Organisations Paysannes et OSC.

Dans le cadre de ses activités d'appui aux initiatives locales visant la structuration et la professionnalisation des principales filières agro-pastorales et favorisant les complémentarités pour lutter contre la pauvreté, améliorer les revenus des producteurs et augmenter le nombre d'emplois, ID a lancé depuis septembre 2016 avec son partenaire, la Fondation NIOSI, un projet « Economie et Développement Local » (ECODEL) dans 5 districts du Pool et 2 districts de la Bouenza, visant la structuration de Comités de Développement Local et l'appui à des projets pilotes de développement économique. D'une durée totale de 3 ans, ECODEL est soutenu par l'UE et l'AFD.

Le développement local est le moteur de ce projet, dans une démarche de sensibilisation à la citoyenneté et la décentralisation, de concertation avec la population, en étroite relation avec les Conseils Départementaux. Il promeut la création de Comités de Développement Local, réunissant des représentants de tous les acteurs d'un territoire qui élaborent en concertation des Plans de Développement Local (PDL). Cette démarche concerne 4 districts du Pool et de la Bouenza. Par ailleurs, 3CDL déjà constitués sont à accompagner et consolider.

Le développement agricole, issu des actions prioritaires des PDL, porte sur une expérience pilote dans la Bouenza et un accompagnement de 12 Giecs dans le Pays de Boko

Objectifs de la mission : L'animateur/trice sera placé sous la responsabilité du Responsable de Programme ECODEL, en collaboration avec l'équipe Développement Local (DL) et l'animateur développement agricole (DA). Basé à Loungui, travaillant dans les 3 districts, Loumo, Loungui et Boko, il/elle sensibilisera les acteurs à la décentralisation et au développement local à travers la démarche de développement local, socle du projet. De plus il/elle aura en charge la mise en œuvre du volet développement agricole de ECODEL, consistant, à travers une approche globale, à créer tout l'environnement nécessaire à la réussite de la reconstruction de filières porteuses.

Disposant d'une réelle marge d'autonomie et capable de travailler en équipe, il/elle assurera la planification, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités, l'identification des partenaires locaux en collaboration avec l'animateur DA. Il/elle travaillera en partenariat avec les autorités locales, services déconcentrés de l'Etat, conseillers élus de chaque district et autres intervenants de ses territoires d'intervention, dans la promotion d'activités économiques agricole-élevage, avec en particulier la mise en œuvre de microprojets issus des PDL

Principales tâches :

Assurer le suivi et le monitoring des CDL et des organisations
Assurer l'organisation des réunions, et leur planification avec les

CDL dans les trois districts ;

Rédiger un rapport d'activité mensuel, des documents de travail, des Comptes-rendus...

Assurer la capitalisation des activités, incluant les recommandations pour l'évolution du programme ;

Assurer le classement de tous les documents essentiels des activités sur un support informatique à remettre au RP, qui s'assurera de la diffusion du matériel validé techniquement.

Critères de sélection

Diplôme en relation avec le poste : formation supérieure en agriculture, socio-économie ou équivalent, avec au moins 2 années d'expériences dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire, le développement local

Expérience professionnelle pertinente dans le domaine : justifier d'au moins 2 années d'expérience (non compris stages d'étudiants et mémoire) dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire, local ainsi que dans la formation et l'encadrement d'organisations rurales

Mises en situation pratique

Vision et compréhension du candidat de son poste et des projets ECODEL

Parfaite connaissance des réalités socioculturelles de la Bouenza et du Pool, de leurs enjeux sociaux et économiques Maîtrise des langues (nationales et français,)

Sens de l'organisation, capacité d'écoute, négociation et communication

Connaissance des politiques du développement local au Congo. Maîtrise de l'outil informatique (Indispensable) + Maîtrise de la conduite de moto (permis moto sera un plus).

Il est attendu de l'animateur/trice de privilégier un travail collégial avec les équipes du projet, et d'avoir un positionnement d'accompagnant auprès des CDL et des organisations (GIEC, UL...) Partenaires du projet.

Contrat CDD. Temps plein. Salaire suivant grille salariale de la convention d'établissement ID Congo, en qualité d'animateur/trice qualifié.

Documents à fournir : CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs. Attention : tout dossier non complet = pas traité !

Dépôt des candidatures enregistré avant le lundi 15 janvier 2018 à 16 h dernier délai.

Soit à Brazzaville, au siège de ID, case C3-83, OCH La Glacière - Baongo - Brazzaville - tél : 06 664 86 71

Soit par mail à l'adresse suivante : a.rossetti@id-ong.org ou r.ajavon@id-ong.org

Soit au siège du programme à Madingou, quartier capable Pour tous renseignements complémentaires : r.ajavon@id-ong.org tél : 04 491 91 07 avant le 5 janvier 2018

Entretiens candidats présélectionnés + tests compétences à Brazzaville le 31/01/2018 - prise de poste le 01/02/2018.

RÉFORME DU FONDS ROUTIER

Des experts favorables à l'autonomie de gestion

L'instauration de l'autonomie de gestion permettrait au fonds routier de mieux financer les travaux d'entretien et de réhabilitation des routes, ont estimé les acteurs et experts du secteur réunis du 19 au 21 décembre à Brazzaville.

La loi des finances en vigueur instaure le principe de l'unicité des caisses pour toutes les taxes de l'Etat. Cette disposition ne permet pas au fonds routier de bien fonctionner, ont indiqué les participants aux ateliers couplés sur la revue des textes réglementaires du sous-secteur de transport et la réforme du fonds routier.

L'étude de faisabilité du nouveau mode de gestion des ressources provenant des postes de péage et le mécanisme qui permettrait donc au fonds routier de collecter ses ressources est confiée à un consultant. D'après le directeur général du fonds rou-



Les participants lors de la clôture de l'atelier réaliser les travaux ou de passer les marchés ».

tier, Elenga Bat-Nzengué, il s'agira d'un outil d'aide à la décision car les résultats de cette étude seront transmis directement à la tutelle.

« Le fonds routier dispose normalement de beaucoup de ressources prévues dans les textes, mais cet argent n'arrive pas au fonds pour

pouvoir financer l'entretien des routes », a déploré Elenga Bat-Nzengué. Il en a profité pour préciser le rôle de l'établissement public qui est celui de financer les travaux d'entretien et de réhabilitation des routes bitumées ou en terre et « non de

Outre la recommandation sur l'autonomie de gestion, les autorités devront s'atteler aux autres problèmes liés à la gouvernance de l'établissement public et aux insuffisances dans le contrôle de

terrain. Cette réforme est censée permettre la transformation du fonds routier actuel en un fonds de 2e génération, autrement dit un fonds d'entretien routier.

Soulignons qu'au cours de ces assises, les participants ont examiné de fond en comble les textes réglementaires du sous-secteur de transport en République du Congo. Ces textes qui datent de la période coloniale sont jugés obsolètes et ne cadrent plus avec la réalité actuelle, notamment en matière de transport des produits dangereux, la responsabilité des chargeurs, l'octroi des immatriculations, le permis de conduire... Dans la situation de la crise économique actuelle, a déclaré le secrétaire général et directeur technique de l'entretien routier, Jacques Itoua, ces réformes vont permettre à l'Etat de rentabiliser les quelques 23 234 km de routes construites.

Fiacre Kombo

INVESTISSEMENTS

37 entreprises agréées par la commission nationale

Sur quarante sociétés ayant soumis à la commission nationale des investissements (CNI) tenue le 22 décembre à Brazzaville, trente-sept (dont trente-cinq nouvelles et deux anciennes) ont reçu un avis favorable de la commission. Une fois en activité, ces sociétés bénéficieront des allègements fiscaux-douaniers de la part du gouvernement. Ces sociétés dont le coût global des investissements s'élève à 355 milliards FCFA, avec quatre mille emplois en vue, œuvrent, entre autres, dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'énergie, des bâtiments et travaux publics, de l'hôtellerie, des transports et des services. S'agissant des trois sociétés restantes, les responsables sont priés de compléter les dossiers. Il y manque les fonds propres puis des quittus du ministère de l'Environnement.

La CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de la promotion des investissements. Elle a pour mission d'examiner les demandes d'agrément des entreprises afin de leur accorder les avantages de la charte des investissements. Rappelons que la 2e session de la CNI qui s'était tenue en mois d'août dernier avait agréé trente dossiers, sur les trente-deux qui ont été examinés.

Lopelle Mboussa Gassia

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Un petit sourire pour les pensionnés

Il est 11 h, le 23 décembre à Brazzaville. Devant la direction générale de la structure, se garent des taxis chaque deux minutes. Nombreux sont des vieux retraités accompagnés, certains par leurs enfants et d'autres par leurs petits fils pour percevoir leur pension.

Avant de prendre la direction des guichets, nombreux sont ceux qui s'arrêtent devant le portail de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) pour prendre connaissance des listes affichées. On peut lire sur ces papiers strongles, la programmation de paie échéance avril 2017, par ordre alphabétique. Sont concernés, par exemple, le premier jour, les personnes dont les noms commencent par les lettres A et F.

Débutée, le 23 décembre, la paie à la main se termine normalement le jeudi prochain. Dans le souci de servir tout le monde, la journée du 29 décembre est dédiée, d'après cette programmation, aux retardataires.

« Pour vite nous libérer avec ceux qui perçoivent à la main et de nous occuper des retraités des départements, on va travailler également, dimanche », a lâché un agent payer, pressé de rejoindre son poste, où l'attendent des pensionnés dont la plupart sont, à vue d'œil, affaiblis par la maladie. Abordé, un vieux pensionné transporté sur un fauteuil roulant a confié : « Un mois ne représente rien, comparé au nombre de mois impayés. Ben...mieux vaut cela que

rien. Si je n'avais pas d'enfants pour s'occuper de moi, je serai déjà mort. »

Et, à une autre un peu désemparée de renchérir : « Nous qui sommes en banque percevons toujours une ou deux semaines plus tard. Encore que tout le monde ne perçoit pas. En mars dernier, on n'avait fait le virement qu'à une seule banque. J'espère qu'on pensera à tout le monde cette fois ci. »

En dehors des pensionnés de Brazzaville, d'autres rencontrés sont venus de l'intérieur du pays pour régler quelques contentieux avec le service de contrôle de cette administration qui, selon ces derniers, est défectueux.

A côté des retraités, les enseignants de l'université Marien-Ngouabi ont également

perçu un mois de salaire. Dans certains ministères, les indemnités sont en cours de paiement. Les fonctionnaires qui n'attendaient pas de percevoir le salaire de décembre avant janvier 2018, se grouillent devant les guichets des banques depuis le 22 décembre.

Rappelons que l'économie congolaise, axée principalement sur les recettes pétrolières, connaît une forte récession depuis la chute des prix des matières premières sur le marché international. Une situation ayant occasionné plusieurs difficultés, notamment dans le paiement des salaires, des bourses et pensions. Les retraités de la CRF en étaient à leur douzième mois, réduit à onze.

Lopelle Mboussa Gassia

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Pierre Obambi offre des jouets à 300 enfants de Talangai

Trois cent enfants de la troisième circonscription électorale du 6^e arrondissement de Brazzaville ont reçu, le 24 décembre, des jouets des mains de leur député et premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Pierre Obambi.

L'élu de Talangai 3 dit avoir inscrit ce geste dans le cadre de l'élan d'amour et de partage qui caractérise tout un père d'enfant généreux, soucieux de son devoir à l'égard de sa progéniture en cette période de la fête de la Nativité.

« Les enfants de mes mandants sont mes enfants. A notre époque, nous avons bénéficié des gratifications de l'Etat. Aujourd'hui,

l'Etat providence est mort. Les individualités, les ONG et autres personnalités publiques et généreuses, doivent aider les enfants pendant les périodes de fêtes, et les jeunes en vue de faciliter leur prise en charge. J'ai pensé ce jour à offrir des cadeaux à l'une de ces catégories d'enfants dans le cadre de la fête de la Nativité », a-t-il commenté.

Le député Pierre Obambi a assuré les parents qu'il compte multiplier des actions identiques dans sa circonscription électorale, durant tout le temps que va durer son mandat. « Nous sommes à nos débuts. Les choses les plus sérieuses sont encore nombreuses. Nous avons fait plusieurs promesses pendant la cam-

pagne électorale. Nous nous efforçons de les réaliser », a-t-il renchéri.

Les bénéficiaires? par la voix de Sarah Oligambeka, ont remercié le député et souhaité qu'il multiplie, en leur faveur, des actions de cette nature. Même son de cloche, pour Estavine Ondongo, qui a souhaité que le Tout-Puissant puisse donner abondamment de biens au député Pierre Obambi, afin qu'il le leur redistribue. De son côté, le chef du quartier 66, Igor Ongagna, a salué le geste de Pierre Obambi, lui demandant d'en faire davantage pour le bien de la population de son quartier.

Roger Ngombé

Le Groupe BGFIBank
ET L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS
VOUS SOUHAITENT UN
joyeux Noël.



Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



ANTIVALEURS

La corruption gangrène l'administration publique congolaise

La Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, que préside Lamyr Nguelé, a réalisé des enquêtes au sein des administrations et entreprises publiques suivantes : le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) ; le ministère de l'Enseignement supérieur ; le ministère de la santé et la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

Au terme de ses investigations, la Commission a constaté la volonté délibérée des gestionnaires publics de pratiquer une gestion opaque, favorisant le détournement des deniers publics. Au CHU, les enquêteurs ont réalisé que ce plus grand établissement sanitaire du Congo n'observe pas l'orthodoxie financière. Il y manque un plan stratégique cohérent de gestion des ressources financières.

Ainsi, la Commission a recommandé au ministère de la Santé et de la population de faire l'audit de la dette du CHU vis-à-vis de ses créanciers, qui se situe autour de 8 268 976 831 FCFA au mois de mars 2017. En outre, elle a exigé à la direction générale de cette structure de dynamiser les services de contrôle interne à l'effet de lutter contre les actes de corruption et de fraude, ainsi qu'à la violation des textes en vigueur.

A propos de la gestion des



Lamyr Nguelé répondant aux questions des journalistes

boursiers congolais en France et à Cuba, la Commission a noté de nombreux cas d'étudiants fictifs et de détournement des bourses. C'est ainsi qu'elle a recommandé l'organisation d'un recensement exhaustif des étudiants relevant de la juridiction de l'Office de gestion des étudiants et stagiaires (OGES), le plus tôt possible, afin de maîtriser les effectifs et d'élaborer un fichier unique entre l'OGES et la paierie du Congo à Paris.

De même que la Commission

a exigé la mise en place des commissions mixtes direction de l'orientation et des bourses-Trésor public congolais, afin d'améliorer les conditions de paie des bourses et d'éviter les risques de corruption et de fraude.

Abordant le point sur les antirétroviraux et les autres médicaments devant être délivrés gratuitement aux patients, la Commission a constaté, après enquête, que beaucoup de flou entoure leur gestion, créant ainsi des niches im-

portantes de détournement des crédits y alloués. Ainsi, la Commission a demandé au Premier ministre de réunir les ministères concernés par les questions de santé autour de la problématique de la mise en œuvre des mesures de gratuité décrétées par le président de la République.

En outre, sachant que la CRF est une administration publique dotée de l'autonomie de gestion, la Commission a constaté que le ministère en charge de la sécurité sociale

s'immiscie imprudemment dans la gestion des pensions de retraites, occasionnant ainsi des cas de détournement des deniers publics. Elle a formulé une série de recommandations, entre autres, le Premier ministre doit initier une réflexion sur le financement de la CRF afin de garantir les paies des 26 810 pensionnés et la prise en charge des 4 333 autres en attente de programmation, ainsi que ceux dont les dossiers sont en cours de traitement. Par ailleurs, à l'endroit du ministère en charge de la sécurité sociale, la Commission a recommandé de réaliser un recensement des 653 agents inscrits au fichier du personnel de la CRF afin de résoudre sa situation de pléthore et assainir sa gestion. De même, il est demandé de revoir le système informatique de la CRF qui présente des défaillances. Dans le même ordre d'idées, la Commission exige d'étudier les conditions d'apurement des créances de la CRF vis-à-vis des organismes assimilés qui s'élèvent à 5 630 993 084 FCFA.

A la fin de la présentation des résultats de l'enquête, le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamyr Nguelé a remis trois dossiers (CHU, ministère de l'Enseignement supérieur et la CRF) à l'huissier de justice commissaire-priseur, Richard Otongo Elenga.

Roger Ngombé

FORCE PUBLIQUE

Quarante officiers formés en administration et finances

Le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire en chef de 1ère classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, a présidé le 22 décembre, la cérémonie de clôture du Cours de formation des officiers d'administration (CFOA), session 2017.

Quarante officiers de la force publique, parmi lesquels des militaires et policiers, notamment des lieutenants, capitaines et commandants viennent de suivre le CFOA au titre de l'année 2017. Cette formation de six mois s'est déroulée à l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Selon des résultats rendus publics par le directeur du stage, le commissaire commandant Roland Mouhemba, la plus forte moyenne est de 15,43 sur 20 et la plus faible 12,16.

Il s'est adressé aux officiers stagiaires en ces termes : « Vous venez indéniablement de faire un grand pas, mais n'oubliez pas que vous avez une multitude de pas à faire encore, en donnant le meilleur de vous au

soutien de l'homme. L'homme devra toujours être au centre de vos préoccupations. Le conseil que vous serez pour votre chef de corps, sera fonction de lui, l'homme, le soldat, dont la mission est fortement dépendante de la vôtre. »

Major de la formation, le capitaine Raymond Stève Mboulou pense qu'il a beaucoup appris au cours de ce stage. « C'est un travail de longue haleine, assez long, difficile puisque tous les jours il fallait se réveiller très tôt le matin pour faire beaucoup

du sport, puis huit heures de cours. C'est un programme assez dense mais cela s'est bien passé. Ici, j'ai tout appris sur la fonction administrative, je ne savais rien en avance, donc tout était nouveau. C'était une expérience très enrichissante. Nous sommes aux ordres, nous sommes prêts à faire tout ce que le commandement des Forces armées congolaises nous ordonnera », a-t-il souligné.

Le directeur général de l'administration et des finances a, de son côté, rappelé que ce stage constituait un indicateur de la volonté des autorités du ministère de la Défense nationale d'imprimer une dynamique constante dans le processus de redynamisation et de modernisation de la fonction administrative. Selon le commissaire en chef de 1ère classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, les résultats obtenus sont satisfaisants et traduisent l'implication des stagiaires, encadreurs et instructeurs, qui ont dû intégrer positivement le temps imparti à cette formation.

Il s'est, par ailleurs, félicité du travail accompli par les encadreurs et les instructeurs et compte sur leur disponibilité pour les échéances futures consistant à la réhabilitation de l'administration militaire. Quant aux stagiaires, il leur a précisé que l'administration étant écrite, l'application des principes et règles établis était le gage pour placer au firmament la fonction administrative et financière au sein du ministère de la Défense nationale.

« A vous chers stagiaires, fiers sans nul doute de ce succès, mais le plus dur commence à cet instant. Vous serez jugés quotidiennement par votre rendement, votre savoir-faire, votre intégrité. Officier d'administration, sachez que l'administration est l'épine dorsale de toutes structures dans lesquelles vous allez faire vos armes. Il vous appartient de donner le meilleur de vous-même et mieux, vous dépasser », a conseillé Eugène Alain Yves Aignan Mpara.

Parfait Wilfried Douniama



Le commissaire Eugène Alain Yves Aignan Mpara remettant un diplôme au capitaine Raymond Stève Mboulou/Adiac

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministre Coussoud-Mavoungou visite des centres de Loudima et Dimonika

Des stations forestières et fruitières ainsi que des centres de recherche basés au Sud du pays, notamment dans les départements du Kouilou et de la Bouenza, ont été récemment visités par le chef du département de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.



Le ministre Coussoud Mavoungou (au centre) à la station de Loudima

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a exhorté, à l'occasion, le personnel sous tutelle au travail afin que la recherche scientifique soit au centre du développement socioéconomique en République du Congo. Il a visité la station fruitière de Loudima et celle de recherche agronomique aquacole et zootechnique, de même que le laboratoire des semences.

Après avoir interpellé les chercheurs pour leur devoir et leur responsabilité, il a souligné que l'on ne pouvait pas développer l'agriculture sans la recherche agricole. Or, le Congo est engagé à diversifier son économie pour qu'elle ne dépende plus essentiellement du pétrole. Pour ce faire, il a intérêt à miser sur un certain nombre de secteurs porteurs de richesse et de valeur ajoutée parmi lesquels l'agriculture et la fo-

rest. Le ministre de la Recherche scientifique s'est rendu à l'Institut de recherche forestière en compagnie du préfet de la Bouenza, Jules Moukala Tsoumou, et d'autres autorités locales. Une visite qui lui a permis de constater le délabrement des infrastructures de cet établissement disposant des pépinières de la station forestière où sont expérimentées plusieurs boutures.

Cette station s'étend sur six mille hectares et compte une diversité de ressources génétiques utiles dans le développement forestier. On y effectue aussi des essais agro forestiers de manioc, de légumineuses menées en savane dans les bassins de production de Loudima et d'Odziba (Pool), ainsi que des tests de cacaoyer sous acacia dans le massif du Pro-

gramme national d'afforestation et de reboisement, basé à Bambou Mingali (Pool).

Au niveau du centre de Dimonika (Kouilou), les structures méritent aussi d'être réhabilitées en vue de faciliter l'éclosion des activités de la recherche. Accompagné des autorités locales, le chef du département de la Recherche scientifique a notifié que la biodiversité de Dimonika demeure intacte et nécessite une attention soutenue du gouvernement.

Il a, par ailleurs, invité les responsables des structures de recherche à nouer des partenariats et à mettre leur expertise au service de la nation, tout en déplorant l'insuffisance des femmes dans le secteur.

Christian Brice Elion

La FCRM dispose d'un centre sur les maladies infectieuses

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou, a remis officiellement le 21 décembre le bâtiment affecté à la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) que dirige le Pr Francine Ntoumi.

Se trouvant dans l'enceinte de la cité scientifique, le bâtiment abritera le Centre de recherche sur les maladies infectieuses. Rénové par l'entreprise Mvoula BTP international, intervenant pour le compte de Total E & P Congo, cet édifice est la contribution en nature du gouvernement congolais dans le cadre de la convention de partenariat signé en février 2013 à Brazzaville, entre le ministère de la Recherche scientifique et la FCRM. C'est, en effet, une réponse aux engagements pris par le Congo dans le partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques (EDCTP). Selon la présidente de la FCRM, le Pr Francine Ntoumi, le centre qui sera inauguré en février prochain est l'unique au Congo, dédié à la recherche sur

les maladies infectieuses, notamment la tuberculose et le VIH/ Sida ainsi que d'autres viroses comme rota virus. « Il servira à étudier les pathogènes qui circulent dans notre pays. Quand les enfants sont malades, de quoi sont-ils infectés ? Ce sont des virus, des parasites, des bactéries et nous aurons des outils extrêmement puissants. Nous aurons des laboratoires de très haute sécurité où nous pourrions faire de la biologie moléculaire et de l'immunologie de pointe », a-t-elle expliqué. Elle a, par ailleurs, déclaré que cet apport de l'Etat est un beau cadeau de Noël pour la FCRM car il lui donne la condition de former des étudiants comme il se doit. Pour la présidente de la FCRM, lorsque toutes les synergies sont réunies il est possible de faire avancer des choses au Congo. « Pour moi, c'est un message positif au moment de Noël pour montrer qu'il ne faut pas désespérer, et que 2018, pour la recherche sur les maladies infectieuses, va être une année très importante », a-t-elle conclu en présence de la communauté scientifique nationale.

Parfait Wilfried Douniama

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MUNICIPALITÉ

La population de Bacongo salue l'initiative « Bâtissons Brazzaville ensemble »

La mairie centrale a lancé officiellement son initiative, le 22 décembre, à la mairie du deuxième arrondissement, en vue de faire participer les citoyens à la résolution des besoins prioritaires du pays.

L'initiative « *Bâtissons Brazzaville ensemble* » est un mode de gouvernance qui inclut la population dans la recherche des solutions aux problèmes qui se posent à la ville capitale, a expliqué le maire central, Christian Roger Okemba, lors de l'échange avec les chefs de quartier de l'arrondissement 2, Bacongo.

La population doit apporeter son concours dans des volets assainissement, propreté, eau, électricité, ramassage des épaves de voitures abandonnées çà et là et bien d'autres, a-t-il ajouté. Selon lui, une nation ne peut être construite sans la volonté du peuple.

Christian Roger Okemba a assuré la population de Bacongo de l'identification et l'aménagement des rues avant d'insister que cela concerne tous les ar-

rondissements de Brazzaville. « *L'initiative a pour but de changer la figure de la ville capitale. Ma présence parmi vous est d'écouter toutes vos préoccupations qui auront leur solution avec la participation de la population* », a-t-il indiqué. Concernant l'ad-



La rencontre du maire central avec la population de Bacongo/Adiac

duction d'eau, le maire central a demandé aux habitants de Bacongo de s'organiser afin de bé-

néficier du soutien de la mairie.

L'échange avec les chefs de quartier a porté sur la construction des latrines publiques ; l'incivisme fiscale de la mairie ; l'insécurité à Bacongo ; le curage des conduits d'eau ; la visibilité des monuments ; les travaux du deuxième module du marché

des autres arrondissements, l'administrateur maire de Bacongo, Simone Loubienga, a assuré le maire central du soutien de ses administrés à l'initiative « *Bâtissons Brazzaville ensemble* ». Elle a, en outre, évoqué les difficultés que connaît son arrondissement, au nombre

manque d'eau potable, l'obstruction des collecteurs d'eaux et bien d'autres.

Les opérateurs économiques appuient l'initiative du maire

De son côté, le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, Abdoulaye Djibril Bopaka, a pris la responsabilité de traduire les instructions du maire auprès de ses membres. Il l'a indiqué à la sortie de l'audience qui lui a été accordée par le président du conseil départemental, maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba. D'après Abdoulaye Djibril Bopaka, l'échange avec le maire a porté sur l'insalubrité de la ville capitale; la coopération entre la mairie et les opérateurs économiques ainsi que la question sur la politique générale entre les deux villes capitales les plus proches du monde, Kinshasa et Brazzaville. Outres ces questions, les deux hommes ont examiné le sujet des épaves de voitures abandonnées çà et là et l'ouverture anarchique des boutiques à Brazzaville.

Lydie Gisèle Oka

total ; les panneaux de signalisation et ralentisseurs ; etc. En présence de ses collègues

desquelles la dégradation des voies de circulation; les mauvaises conditions d'hygiène ; le

Christian Roger Okemba préoccupé par les conditions d'accès au quartier « Domaine » de Djiri

Le président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, a été le 23 décembre l'hôte de la population du quartier 906, Ipo Manianga, dans le cadre de ses rencontres de proximité avec la population.

Situé dans l'arrondissement 9 Djiri, au nord de la ville, le quartier « Domaine » est difficile à accéder surtout en période de grandes pluies et de saison sèche. Abritant l'un des établissements les plus modernes du pays, notamment le lycée scientifique, don du gouvernement chinois, ce quartier est confronté, entre autres, aux problèmes d'érosions et d'enclavement. En effet, c'est dans cette partie de la ville que l'on entend l'expression « *coller la petite* » pour désigner la façon dont les usagers du transport en commun sont entassés derrière les voitures marque « BJ ».

Le maire de Brazzaville, après avoir recueilli les doléances des habitants, a demandé à la population de retrouver leurs manches afin de soutenir les efforts des autorités municipales à travers l'initiative « *Bâtissons ensemble Brazzaville* ». « *Les 2000 FCFA demandés aux habitants ne sont que symboliques. Je voudrais que tous les cadres se retrouvent, parce que nous allons*

avoir un engagement et faire l'évaluation. Quand il y a un projet, il y a des équipes qui viendront pour évaluer et avec la population, nous allons voir dans quelle mesure la mairie et les habitants du quartier vont se mettre ensemble pour régler un certain nombre de problèmes », a répondu Christian Roger Okemba, suite à une question des journalistes.

Reconnaissant que la construction des routes ne relève pas de sa compétence, le maire de Brazzaville pense qu'il faudrait agir au plus pressé pour sauver l'essentiel, surtout en cette période où le pays est frappé par une crise économique et financière. « *Nous devons le faire. Certes, l'Etat peut le faire mais dans d'autres pays, la population s'organise, construit les routes, les puits d'eau et autres, je pense que les Congolais sont aussi capables de se mobiliser et de faire quelque chose, soyez en sûr nous allons réussir* », a-t-il promis.

Le président du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville a également été interpellé par la population sur le comportement de certains Congolais qui se permettent de barrer la route pour faire obstruction à la circulation. Christian Roger Okemba a demandé au commis-



Une vue de la route Soprogi-Domaine/Adiac

saire central de la Tsiémé de faire un état de lieux afin de connaître tous ceux qui sont à l'origine de cette situation. « *Tout ce que les gens ont érigé comme barrage sera détruit, parce que la voie publique n'appartient à personne, c'est la propriété de l'Etat* », a-t-il martelé, promet-

tant d'y revenir dans quelques jours pour des échanges fructueux avec la population, notamment avec les cadres habitant le quartier.

Notons que le maire de Brazzaville a, par ailleurs, annoncé la réhabilitation sous peu de

l'autre voie d'accès au quartier « Domaine », par le terminus de Mikalou, appelée communément l'avenue des dallettes qui était devenue inaccessible depuis plus d'un an à cause des pluies diluviennes.

Parfait Wilfried Douniama

JÉRUSALEM

Largement condamné à l'ONU, Washington renouvelle ses menaces

Les Etats-Unis ont essuyé jeudi à l'Assemblée générale de l'ONU une large condamnation de leur reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, après avoir multiplié les menaces financières contre les pays opposés à leur position.

Sur les 193 pays membres des Nations unies, 128 ont voté en faveur d'une résolution condamnant la décision annoncée le 6 décembre par Donald Trump sur Jérusalem, à rebours de la position américaine traditionnelle et du consensus de la communauté internationale.

Neuf pays (Etats-Unis, Israël, Guatemala, Honduras, Togo, Micronésie, Nauru, Palaos et îles Marshall) ont voté contre ce texte qui répond à une initiative des Palestiniens.

Et, signe que les menaces et pressions de Washington semblent avoir pesé, 35 Etats se sont abstenus et 21 n'ont pas pris part au scrutin. Avant le vote, plusieurs ambassadeurs interrogés par l'AFP tablaient pour une adoption plus large, avec un score oscillant entre 165 et 190 votes pour.

Le vote n'est pas contraignant et l'administration américaine a fait savoir qu'elle ne changerait pas d'avis.

«Les Etats-Unis se souviendront de cette journée qui les a vus cloués au pilori devant l'Assemblée générale pour le seul fait d'exercer notre droit de pays souverain», a déclaré l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, avant le vote. «Nous nous en souviendrons quand on nous demandera encore une fois de verser la plus importante contribution» financière à l'ONU, a-t-elle lancé, menaçant à nouveau de «mieux dépenser» l'argent des Américains à l'avenir.



Une vue de l'Assemblée générale de l'ONU/AFP

Donald Trump avait pris les devants mercredi. «Ils prennent des centaines de millions de dollars et même des milliards de dollars et, ensuite, ils votent contre nous», avait tempêté le président américain. «Laissez-les voter contre nous, nous économiserons beaucoup, cela nous est égal.»

«Poignée de dollars»

Les Etats-Unis ne cachent pas leur colère depuis un premier vote, lundi, au niveau du Conseil de sécurité.

Ce vote «est une insulte que nous n'oublierons pas», avait lancé, l'oeil noir, Nikki Haley à ses quatorze partenaires du Conseil, dont ses alliés européens, qui avaient unanimement approuvé la condamnation de la décision américaine.

In fine, cette résolution-là n'avait pas été adoptée, les Etats-Unis ayant utilisé leur veto de membre permanent, mais l'unité des autres membres avait résonné comme un cinglant désaveu pour Washington. A l'Assemblée générale de l'ONU, aucun pays n'a de droit de veto et les résolutions ne sont pas contraignantes.

Par avance, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, avait rejeté l'issue du vote, qualifiant les Nations unies de «maison des mensonges». Il s'est dit satisfait du résultat peu après le scrutin.

«Aucune résolution de l'Assemblée générale ne nous chassera de Jérusalem», a déclaré l'ambassadeur d'Israël, Danny Danon, au pupitre de

l'ONU.

En réponse à la menace de Nikki Haley de «noter les noms» de ceux qui ont voté la résolution, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Malki, a estimé que «l'Histoire note les noms» de «ceux qui défendent ce qui est juste» et de «ceux qui mentent».

Le texte affirme que toute décision sur le statut de Jérusalem «n'a pas de force légale, est nulle et non avenue et doit être révoquée». Il souligne que la question de Jérusalem doit faire partie d'un accord de paix final entre Israéliens et Palestiniens. La victoire symbolique de jeudi «réaffirme que la juste cause des Palestiniens bénéficie du soutien du droit international», a réagi le porte-parole du président

palestinien, Mahmoud Abbas, qui espère ainsi maximiser son poids lors d'une éventuelle reprise du processus de paix.

A l'approche du scrutin, Washington a multiplié menaces et pressions. Tweet, email, lettre... tout a été utilisé pour tenter d'empêcher un nouveau revers, mais ces avertissements ont sidéré nombre de diplomates onusiens.

«Ce n'est pas comme ça que ça marche, on vote sur des principes», confie à l'AFP un ambassadeur asiatique. «On ne peut pas voter A pendant des années et voter soudainement B», renchérit un homologue d'Amérique latine.

Résultat de ces pressions ? De nombreux pays se sont finalement abstenus, dont le Canada, le Mexique, l'Argentine mais aussi, signe de la difficulté de l'Union européenne à définir une position commune, la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque.

Alliée des Etats-Unis, la Turquie fait en revanche partie des opposants les plus virulents à la position américaine. Son président, Recep Tayyip Erdogan, avait exhorté jeudi depuis Ankara la communauté internationale à ne pas se «vendre» pour «une poignée de dollars» face aux menaces de Donald Trump de couper des aides financières.

Israël a annexé la partie orientale de Jérusalem, dont elle a pris le contrôle pendant la guerre de 1967, puis voté une loi faisant de la Ville sainte sa capitale «indivisible». Cette annexion n'a jamais été reconvenue par la communauté internationale et les Palestiniens considèrent Jérusalem-Est comme la capitale de leur futur Etat.

Source AFP

COOPÉRATION

Emmanuel Macron était en visite au Niger

Accueilli par son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, le président français est arrivé le 22 décembre, à Niamey, pour réveiller avec les soldats français déployés dans la lutte contre les groupes terroristes au Sahel.

Le président français était accompagné de la ministre des Armées, Florence Parly. « Nous ne devons pas laisser le Sahel aux organisations terroristes », a déclaré Emmanuel Macron. Il a annoncé des projets concrets de développement, notamment pour la scolarisation de jeunes filles, l'une des priorités fixées dans son discours à la jeunesse africaine prononcé à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, en novembre dernier.

« Notre objectif est de mettre fin aux mariages et aux grossesses précoces (...) Nous demandons à la France de nous aider », a indiqué le président nigérien, Mahamadou Issoufou. Un nouveau programme de quinze millions d'euros sera lancé en vue

d'appuyer l'autonomisation des jeunes filles en leur permettant une scolarisation au-delà de l'école primaire. Ce programme vise à lutter contre la démographie galopante au Niger, qui connaît un taux de progression de sa population de 4% par an.

La population - vingt et un millions actuellement - de ce pays d'Afrique de l'ouest devrait doubler pour atteindre quarante-deux millions en 2050. Un programme spécifique de développement de deux cents millions d'euros en direction des pays du Sahel est mené par l'Agence française de développement. C'est une action considérée comme indispensable à l'efficacité des opérations de la force française Barkhane.

Grâce à ce programme, les allocations familiales seront financées, mais conditionnées à la scolarisation des enfants, notamment des filles. Au total, la France va apporter une aide de quatre cents millions d'euros au Niger, pour la période 2017-2021.

Noël Ndong

Le Congo et l'Algérie fixent les axes de leur partenariat

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, séjourne à Alger depuis le 19 décembre dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays.

Porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso à son homologue algérien, Abdelaziz Bouteflika, le chef de la diplomatie congolaise a échangé avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Interrogé le même jour par la presse algérienne, Jean-Claude Gakosso a parlé de l'excellence de la coopération entre l'Algérie et le Congo, redynamisée par la visite que le chef de l'Etat congolais a effectuée cette année à Alger. A cette occasion, quinze accords avaient été signés par les deux parties.

La visite de Jean-Claude Gakosso est

l'occasion d'évaluer ces accords et de préciser des axes de coopération. « Le Congo est un pays de forêts et l'Algérie est un pays qui a de la technologie. C'est là une piste de coopération », a indiqué le ministre, ajoutant que les deux pays sont producteurs de pétrole et possèdent d'autres facteurs permettant le renforcement de la coopération bilatérale.

A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, Jean-Claude Gakosso a apprécié favorablement le niveau des relations existant entre l'Algérie et le Congo, qui envisagent de diversifier leur partenariat. « Nous avons entrepris de redynamiser l'axe Alger-Brazzaville depuis quelques mois » et « nous travaillons ardemment (...) à redonner force et vigueur à la relation bilatérale », a-t-il déclaré.

Nestor N'Gampoula

CHRONIQUE

Noël dans tous ses continents

Noël est une fête chrétienne depuis le IV^e siècle car auparavant, païen, l'on ne célébrait que le solstice d'hiver ou «Naissance du Soleil», mais depuis que Rome a adopté cette coutume populaire, elle l'a associée à la venue du fils de Dieu dans le monde et depuis, nous sommes si excités à l'approche de cette fête tant attendue.

Magique, c'est le premier mot qui vient à l'esprit lorsque l'on évoque Noël, car pour un grand nombre, c'est ainsi qu'il est vécu. Féérique, parsemé de guirlandes aux mille couleurs, répandant le sourire aux coins de toutes les lèvres, il est réellement un moment unique à partager en famille ou entre amis quel, que soit le lieu où l'on se trouve.

Un Noël différent d'un pays à l'autre et même d'un continent à l'autre avec une constance, la bonne humeur et la joie.

En Afrique, très religieuse, la famille reste à l'honneur. Indifféremment du milieu social, on fête tous ensemble à Noël la naissance du Christ dans la joie. C'est un vrai moment de partage et de convivialité, et l'on peut observer un peu partout des offices religieux et des cortèges de bonne humeur. Les préparatifs vont bon train plusieurs mois à l'avance dans les églises et les enfants sont trop gâtés, au détriment des adultes comme en Occident.

En Europe, dans certains pays comme l'Italie ou l'Espagne, le père Noël se fait très rare, il a été substitué par « Befana », espèce de sorcière avec un balai qui distribue des friandises aux enfants sages le 6 janvier au matin, en guise de clin d'œil aux Rois Mages.

En Allemagne, Suisse, Belgique, au même titre qu'en Alsace et Lorraine, l'on s'impatiente de la venue de Saint-Nicolas et du Père Fouettard pour déclencher les hostilités également le 6 janvier.

Les Anglo-Saxons se complaisent dans le « made at home » et redoublent donc d'imagination pour l'art de la cuisine, de concevoir les cartes de vœux en glorifiant les travaux manuels, la France championne en titre de la gastronomie se distingue par des festins organisés ça et là avec des mets dignes des tables de roi n'oubliant jamais ses traditionnels dinde, foie gras, saumon.

Dans les Amériques, c'est une autre tradition qui se perpétue, aux Etats-Unis, ce sont les étrangers qui ont donné à Noël toute sa substance et ont contribué à ce qu'il devienne une fête populaire, où l'on suspend des grandes chaussettes près de la cheminée, et prépare des guirlandes de pop corn pour accueillir un Père Noël nommé « Santa Claus ».

Au Québec, tout se déclenche dès le mois de novembre, où le royaume du Père Noël est recréé dans de nombreux centres commerciaux et Montréal organise tous les ans, la « parade du Père Noël ». Le Mexique célèbre pendant neuf nuits de suite le pèlerinage de Marie et Joseph et au Brésil, où Noël représente la fête de la naissance de Jésus Christ, les festivités commencent à Rio de Janeiro avec l'arrivée de Saint-Nicolas en hélicoptère dans le stade mythique de la ville.

Les Antilles plantent un décor mi-créole, mi-français où les palmiers remplacent les sapins traditionnels et les alcools sont légèrement modifiés réputés plus forts, le célèbre « Ti-Punch » faisant la part belle au « schrrubb » pour arroser boudin, pâté, ragoût...

En Asie, la Chine a retiré à Noël sa substance religieuse, pour la substituer en une « fête commerciale », et les rues sont rudement éclairées et pavées de sapins décorés et de Père Noël.

Au Japon, Noël c'est « Santa Karushu », l'on se range derrière la tradition américaine en référence au Santa Claus américain et l'on offre plein de cadeaux aux enfants. Le Père Noël japonais fait de la plongée, et en Corée du Nord, il livre les cadeaux en mobylette. A Singapour, Hong-Kong, Kuala Lumpur et dans les villes les plus modestes règnent une ferveur religieuse authentique, Noël se fête dans la foi et le recueillement.

En Inde, où les Chrétiens ne représentent que 2% de la population, Noël est devenu aussi populaire et festif, au Vietnam, tout se passe à la cathédrale d'Ho Chi Minh, où est célébrée la traditionnelle messe de minuit. Des chants vietnamiens sont projetés sur grand écran, et toutes les générations trinquent à la magie de Noël !

Enfin, l'Australie se transforme en une grande colonie de vacances à Noël et à cette époque, c'est plutôt sur la plage, en maillot de bain avec 30°C que Noël se passe. Il est aisé d'imaginer ces barbecues géants sur les plages australiennes avec en prime grillades et festin de poissons, et dans les rues, pour préserver le côté féérique de Noël, on peut apercevoir des sapins artificiels enneigés.

Il faut admettre que quel que soit l'endroit où l'on se trouve sur notre planète continentale, il y a de la réjouissance et de la joie à partager pour Tous et de la plus belle manière car Noël c'est magique.

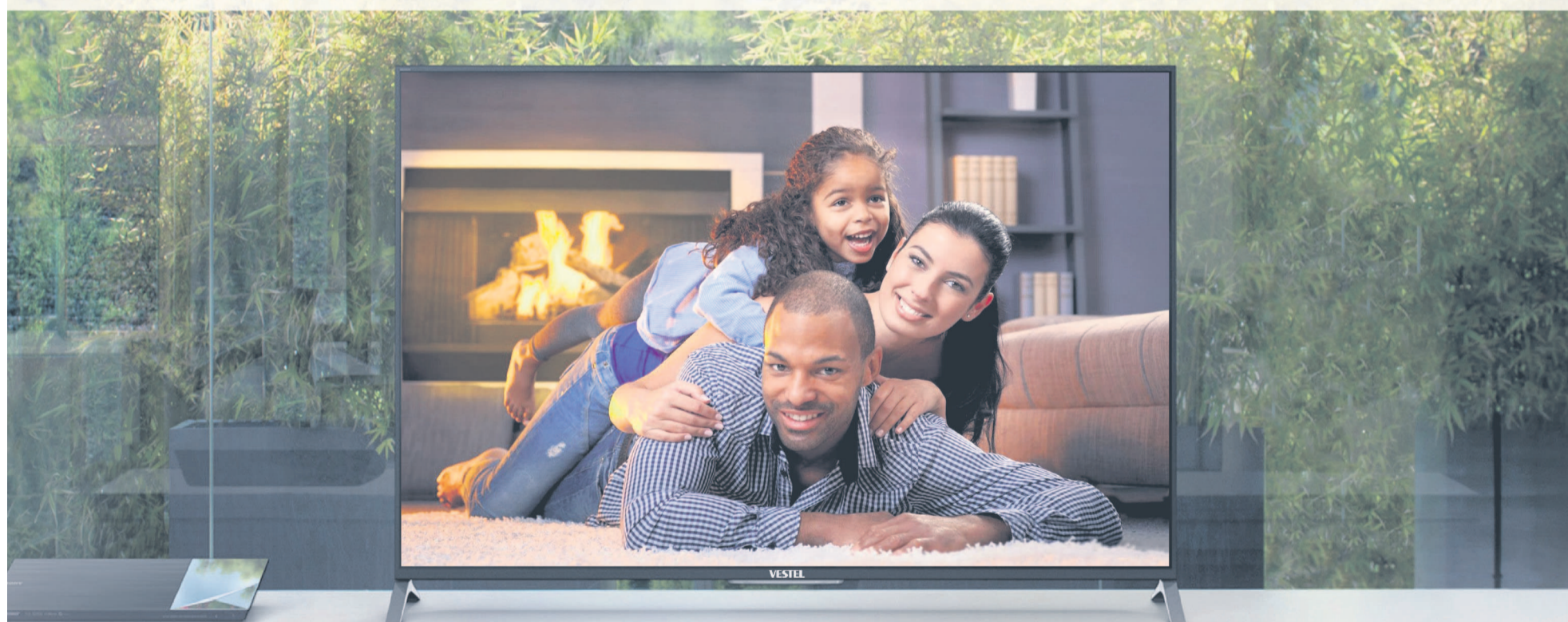
Alors joyeux Noël à tous !

Ferréol Constant Patrick Gassackys

BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

ESPAGNE/17^e JOURNÉE

Le Barça s'adjuge le Clasico par KO

Énorme coup de massue à Madrid! Grâce à Luis Suarez et Lionel Messi, le FC Barcelone a assommé le Real (3-0), le 23 décembre, dans un clasico longtemps soporifique, s'envolant en tête du Championnat d'Espagne et enterrant les espoirs de titre madrilènes.

C'était le match de la dernière chance pour l'équipe de Zinedine Zidane, championne en titre, et il a souri

Au passage, le Barça a également décroché le titre honorifique de champion d'hiver puisqu'il compte neuf points d'avance sur son dauphin, l'Atletico Madrid (2e, 36 pts) à deux journées de la fin de la phase aller.

Pas de triomphalisme pour autant du côté de l'entraîneur barcelonais, Ernesto Valverde: «*Bien sûr que non, la Liga n'est pas terminée!*», a-t-il lancé, ajou-



Avec un but et une passe décisive, Leo Messi a laissé son empreinte sur ce Clasico, largement remporté par le Barça à Madrid (Curto De La Torre/AFP)



Ronaldo et le Real Madrid sont KO debout après leur revers face au Barça, le 23 décembre (Oscar Del Pozo/AFP)

au Barça, plus solide et plus efficace à défaut d'être séduisant. Voilà les Catalans (1^{er}, 45 pts) nantis de quatorze longueurs d'avance sur le Real (4^e, 31 pts, un match en moins) après dix-sept journées. Un gouffre quasi définitif en Liga. «*C'est un moment compliqué, critique, pour nous aujourd'hui, c'est sûr. On est très déçu et affecté*», a reconnu Zidane en conférence de presse, tout en refusant de croire que la Liga soit «*pliée*».

tant: «*Nous ne prêtons pas attention à notre avance, ce qui nous intéresse ce sont nos matches et prendre les points à chaque fois.*»

Le Real en décompression

Ce coup de poing sur la table, le Barça l'a donné après une première période crispée et fermée au stade Santiago-Bernabeu: Suarez a débloqué le score au bout d'une contre-attaque magistrale (54^e mn).

Et le Real, groggy, a perdu

le pied quand son défenseur, Dani Carvajal, a repoussé de la main une action de but devant sa ligne. Carton rouge direct et penalty logique, transformé en force par Messi (64^e mn). Aleix Vidal a ensuite clos la marque (90^e+3) sur une passe du même Messi.

Et il fallait voir la hargne du petit Argentin, rejoint début décembre au palmarès du Ballon d'Or par son rival Cristiano Ronaldo avec cinq trophées chacun. «*La Puce*» a fêté son but poings serrés dans un air de défi en direction de la tribune barcelonaise, qui s'est même permis de scander «*Campeones, campeones*» (champions, champions) de manière anticipée. Comme une réponse aux «*Viva España*» entonnés dans les gradins madrilènes deux jours après les élections en Catalogne... La défaite est cruelle pour le Real, qui avait notamment trouvé le poteau par Karim Benzema (42^e mn), mais elle confirme la mue réussie du Barça avec son nouvel entraîneur Ernesto Valverde: plus de

sérieux, moins d'arabesques, et une équipe toujours invaincue en Liga cette saison malgré la perte de Neymar, parti en août pour Paris SG. D'ailleurs, avec ce 25^e match officiel consécutif sans défaite, Barcelone s'est vengé de l'humiliation subie au mois d'août en Supercoupe d'Espagne (3-1, 2-0), ses deux derniers revers en date. Bref, le Real semble en pleine décompression après avoir vécu, en 2017, la meilleure année de son histoire avec cinq trophées, dont la Liga et la Ligue des champions. Tout le défi pour Zidane consiste à remobiliser son équipe en vue du printemps européen, avec en perspective un brûlant choc contre le PSG en huitièmes de finale de C1.

54^e but de Messi en 2017

Les Parisiens étaient sans doute devant leur téléviseur samedi, comme six cent cinquante millions de personnes à travers le globe pour le match de clubs le plus regardé au monde. Et les choses ont tardé à s'animer puisque

les deux équipes avaient musclé leur entrecu, avec la titularisation surprise du Croate Mateo Kovacic côté Real.

Le Real a eu des occasions, à l'image de deux occasions brûlantes pour Ronaldo: une reprise inexplicablement ratée au point de penalty (10^e mn), puis un tir à angle très fermé détourné par le gardien barcelonais, Marc-André ter Stegen (32^e). En outre, Benzema aurait pu ouvrir la marque sur une splendide tête décroisée qui a heurté l'extérieur du poteau (42^e mn).

Mais en seconde période, le Barça est revenu avec davantage d'allant, il a pris le contrôle du jeu et complètement désorganisé son adversaire.

Messi en a profité pour inscrire son 54^e but en 2017, devant Ronaldo (53 buts), et la grand-messe du football mondial était dite. Et Zidane, qui s'attendait à vivre «*le match le plus difficile*» de l'année, risque de jouer sa saison à quitte ou double face au PSG.

Camille Delourme

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Albanie, Allemagne et Angleterre)

Albanie, 12^e journée, 2^e division, groupe B

Sans Hardy Binguila, le FK Tirana corrige le Naftëtari Kuçovë à l'extérieur (4-0). Le club de la capitale est en tête du classement avec 7 points d'avance sur son premier poursuivant. Prochain match le 20 janvier.

Allemagne, 4^e division, groupe Nord-Est

Germania Halberstadt (Floydin Baloki), trêve hivernale, reprise le 4 février

Allemagne, 4^e division, groupe Sud-Ouest

Röchling Völklingen (Ruddy Mpassi), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4^e division, groupe Ouest

Westfalia Rhynern (Exaucé Andzouana), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4^e division, groupe Nord

BSV Rehden (Francky Sembolo), trêve hivernale, reprise le 27 janvier

Allemagne, groupe Rheinland

Eintracht Trier (Godmer Mabou-

ba), trêve hivernale, reprise le 17 février

Allemagne, groupe Nord-Ouest

Lichtenberg (Kiminou Mayoungou), trêve hivernale, reprise le 11 février

Angleterre, 23^e journée, 2^e division

Sans Prince Oniangué, Wol-

verhampton bat chichement Ipswich (1-0).

Sans Christopher Samba, Aston Villa concède le nul face à Sheffield United (2-2).

Angleterre, 23^e journée, 3^e division

Sans Christoffer Mafoumbi, Blackpool prend un point à Charlton (1-1).

C.D.

MARCHE DES LAÏCS CATHOLIQUES

Des partis politiques de l'opposition adhèrent à l'événement

De nombreuses formations annoncent déjà leur participation à la manifestation prévue le 31 décembre, pour dénoncer le non respect des termes de l'Accord de la Saint-Sylvestre, notamment la non organisation des élections aux délais fixés, mais aussi la situation sociale, économique, politique et sécuritaire dans tout le pays.

Plus qu'une semaine nous sépare de la date du 31 décembre, jugée fatidique par plus d'une personne, à cause des enjeux politiques qu'elle présente pour la RDC. L'Eglise catholique, à travers le Comité laïc de coordination (CLC) a annoncé les colueurs, le 21 décembre, en programmant une marche en ce jour anniversaire de la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre, qui a permis au président de la République, Joseph Kabila, et aux autres institutions élues de la République dont le parlement et les assemblées provinciales, de bénéficier d'une rallonge d'une année, avant l'organisation des élections présidentielle et législatives apaisées.

Dans son communiqué annonçant cette action, le CLC de l'Eglise catholique semble désormais plus que déterminé à sauver la nation. Il a, en effet, appelé à une marche pour « libérer l'avenir du Congo » ou à « sauver la nation », le 31 décembre.



La manifestations de l'opposition en RDC (tiers)

La structure motive son action par « le handicap observé au sujet de l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre ». Les signataires du communiqué constatent une mauvaise volonté politique de la part des autorités congolaises, spécialement en ce qui concerne les mesures de décrispation de la scène politique telles que décidées par les assises du 31 décembre 2016.

Et les partis de l'opposition s'en mêlent

Des mesures auxquelles fait allusion le CLC sont notamment celles relatives à la libération sans conditions des prisonniers

politiques, la fin de l'exil des opposants menacés d'arrestation à leur retour au pays, la libération des espaces médiatiques, la fin de dédoublement des partis politiques, ou encore et surtout la confirmation de la volonté claire du chef de l'Etat de ne pas briguer un troisième mandat, comme l'exige la Constitution, pour rassurer l'opinion.

L'appel du CLC est intervenu après le lancement de l'action des cloches accompagnée des sifflets, des bruits des casseroles, etc., de la population, décrétée par la Conférence épiscopale nationale

du Congo et qui devra intervenir chaque jeudi soir. Cet appel à la mobilisation de tous les Congolais, visiblement perçu comme un coup d'accélérateur à l'opposition qui souffre, jusque là, de son union autour des actions envisagées pour le 31 décembre, a réussi à intéresser certains partis dont le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, l'Union pour la nation congolaise de Vital Kamerhe, qui ont clairement promis d'y prendre part.

Après une réunion de son comité exécutif du 22 décembre présidée

par la secrétaire générale, Eva Bazaïba Masudi, le MLC a, en effet, dit avoir examiné la situation sociale, économique, politique et sécuritaire du pays. Il a dénoncé « le manque de volonté de la part du régime en place d'amener les Congolais aux élections dans les délais prévus par la Constitution et l'Accord du 31 décembre 2016 ». Ce qui l'amène à adhérer à l'initiative de la marche prévue le 31 décembre par le CLC et lance, de ce fait, un appel à tous ses membres pour une mobilisation en vue de cette action.

De son côté, le parti de Vital Kamerhe avait également exprimé sa volonté d'adhérer à cette manifestation, dénonçant lui aussi le manque de volonté du gouvernement de conduire le processus électoral à bon port, conformément aux délais fixés par la Constitution et l'Accord de la Saint-Sylvestre. A côté de ces deux formations politiques, d'autres partis de l'opposition ont également répondu favorablement à l'appel du CLC et n'attendent que le 31 décembre pour sortir dans la rue, malgré l'annonce faite par le commandant de la police/ville de Kinshasa, notamment de placer des policiers dans tous les points chauds de la ville, en cette période des fêtes.

Lucien Dianzenza

TRANSPORT AÉRIEN

Afraa responsabilise Congo Airways dans la région ouest et centre de l'Afrique

En novembre 2015, la compagnie nationale d'aviation déposait sa demande d'intégration à l'Association des compagnies aériennes africaines (Afraa). Deux ans après, elle est devenue membre de cette organisation et vient d'intégrer le comité exécutif pour une durée de trois ans. Son élection renforce son rôle stratégique sur l'échiquier africain.

En novembre dernier à Kigali, capitale du Rwanda, le directeur général de Congo Airways, Désiré Balaziré, a été élu responsable de la région ouest et centre de l'Afrique de l'Afraa, à l'issue de la 49e assemblée générale de cette organisation. Deux autres nouveaux membres dont le mandat au sein du comité exécutif a expiré ont été également élus. Il s'agit d'Ilyes Mnakbi, président directeur général de Tunisair pour la région Afrique du nord et Joseph Makonise, président d'Air Zimbabwe pour l'Afrique australe.

Mais que peut-on dire sur le comité exécutif ? Globalement, elle assure la supervision de la politique de l'association et de l'artisanat, ainsi que la supervision de la mise en œuvre des projets et programmes par le secrétariat dirigé par Abderahmane Berthé. Ce dernier compte pas moins de vingt-huit ans de carrière dans l'industrie aéronautique, dont seize passés à la tête d'une compagnie aérienne. Par ailleurs, le secrétariat travaille avec l'Union africaine, l'Iata (promotion de l'évaluation de la sécurité standard) et les autres parties prenantes, au moins une centaine de par-

tenaires industriels.

Rester incontournable en Afrique

La principale mission de l'Afraa est d'encourager les compagnies africaines à développer leurs services de transport aérien. Elle œuvre ainsi en faveur de l'inter-connectivité des différents pays de la région. En cette période difficile, l'Afraa porte en elle l'espoir d'un renouveau dans le transport aérien africain. Déjà, elle regroupe en son sein une quarantaine de compagnies nationales, dont les mieux cotées de la région. Elle est bien placée pour accompagner les États africains dans l'application de l'Accord de Yamoussoukro. Il s'agit d'un projet révolutionnaire de création d'un marché de transport aérien unique en Afrique. Avec la concrétisation d'un tel projet, les compagnies nationales pourraient atterrir dans les États signataires sans s'acquitter de toutes les taxes locales.

La décision de Yamoussoukro, signée en 1999, prévoit un libre accès des transporteurs aériens publics et régionaux aux liaisons africaines. Pour l'heure, il y a déjà vingt-trois États signataires. Il est question de rendre le ciel africain plus accessible. L'idée générale est de stimuler le développement du transport aérien interafricain ainsi que la réalisation des objectifs économiques et sociaux de l'aviation. En effet, il devient crucial de protéger l'industrie du transport aérien en Afrique contre les pratiques commerciales déloyales et restrictives des transporteurs de l'extérieur du continent. Plus de 80 % du trafic international de l'extérieur vers

l'Afrique se trouve sous le total contrôle des transporteurs non-africains. Une situation inadmissible.

À la croisée des chemins

Les transporteurs aériens africains se retrouvent aujourd'hui à la croisée des chemins, même si les analyses les plus critiques soulignent que le secteur aérien africain ne représente encore que 3 % du trafic mondial. Pour autant, le thème accroche de plus en plus les dirigeants de la région. En 2015, au Congo-Brazzaville, l'assemblée générale de l'Afraa a réuni trente-cinq compagnies aériennes, quinze exposants, plus de trois cents participants et une centaine de médias nationaux et internationaux. A l'assemblée générale de Kigali, plus de quatre cent cinquante délégués de haut niveau représentant cinquante-deux pays à travers le monde y ont pris part.

La promotion des partenariats commerciaux et la constitution des grands groupes vont agrandir la marge de manœuvre de la région lors des négociations avec des partenaires potentiels du secteur aérien. L'Afrique dispose d'un certain nombre d'atouts pour peser face à la concurrence étrangère. On cite, par exemple, la montée du nombre de voyageurs africains avec l'émergence d'une classe moyenne continentale. Quant aux principaux obstacles, ils continuent de graviter autour de la sécurité aéroportuaire, la réglementation aérienne, les infrastructures et bien entendu les coûts toujours peu compétitifs dans la région.

Laurent Essolomwa

BOXE

Le Championnat national ouvert le week-end dernier

En collaboration avec la Ligue nationale de boxe amateur, la Fédération congolaise de Boxe (FBC), conduite par le président Alidor Mbangila, organise, du 23 au 28 décembre à la Foire internationale de Kinshasa (Fikin), le Championnat national de boxe. Dix équipes venues de différentes provinces du pays vont prendre part à cette édition, à savoir le Haut-Katanga, le Lualaba, le Sud-Kivu, le Kongo Central, la province du Kwango, le Kasai Oriental et naturellement, l'équipe de Kinshasa, la ville hôte de la compétition.

Des pugilistes des Forces armées de la République démocratique du Congo et ceux de la Police nationale congolaise vont également participer à ce tournoi national du noble art. La finale interviendra le 29 décembre au chapiteau du Pullman Hôtel à 20 h.

L'organisateur de la compétition a rendu publiques les conditions d'accès aux combats. Aussi les droits d'entrée sont-ils fixés à 20 \$ à la Fikin VIP, 10\$ au tour du ring et de 2500 Francs Congolais au pourtour. Pour assister à la finale au Pullman Hôtel, le prix VIP est de 50 \$ et de 20 \$ au pourtour.

Martin Engimo

LIVRE

Bob Bobutaka écrit sur les apports d'Otlet et Estivals à l'épistémologie des SIC

Apports de Paul Otlet et de Robert Estivals à l'épistémologie des sciences de l'information et de la communication, c'est le titre de l'un des derniers ouvrages récemment publiés par le Pr Bob Bobutaka Bateko aux éditions Edilivres à Paris, en France. Ce livre de 340 pages, en grand format (170x240), est déjà en vente sur Fnac (achat en ligne) depuis le 27 février dernier.

Scientifique engagé, Bob Bobutaka continue sa percée dans son très complexe champ de prédilection qu'est l'épistémologie. Il se focalise, cette fois-ci, sur les apports des théoriciens de la bibliologie Paul Otlet et Roberts Estivals dans les sciences de l'information et de la communication (SIC) qui sont de plus en plus dynamiques. Scientifique éclectique, le Pr Bob Bobutaka Bateko recourt à plus d'une voie pour mieux appréhender et cerner des questions scientifiques, avec à la base l'épistémologie qui est, selon certains auteurs, l'étude critique des connaissances, et pour d'autres l'étude de la théorie des connaissances en général.

Dans l'endos de ce livre foisonnant des renseignements riches et édifiants, ce docteur en SIC de l'université de Kinshasa depuis 2015 fait remarquer : « Les sciences de l'information et de la communication, sciences plurielles avec une autonomie épistémologique, capturées dans leur configuration contemporaine, elles se trouvent marquées par la fraîcheur de leur état de jouvence. Leur lendemain végété encore dans les alcôves des promesses et du virtuel. Tributaires de maints facteurs, elles dépendent pour leur déploiement optimal, entre autres, de la fertilité du sol dans lequel elles sont plantées, mais aussi et surtout du génie des acteurs commis à la procréation ».

Et glissant un mot sur l'ouvrage, il ajoute : « Dans le monde scientifique, les hommes et les femmes qui ont fait montre de grandes aptitudes d'innovation, de créativité, de modélisation, de théorisation, etc. constituent les références mémorielles de la communauté scientifique universelle. C'est ainsi que ce livre ouvre de nouvelles pistes de recherche dans l'épistémologie



Le pr Bob Bobutaka Bateko

des sciences de l'information et de la communication, et ce, en consolidant les rôles combien indispensables et incontournables de Paul Otlet et de Robert Estivals dans la construction et la confirmation de l'épistémologie des sciences de l'infocom ». Enfin, l'endos de cet ouvrage dense en éclaircissements est suffisamment complet en évoquant très brièvement l'importance de l'apport des auteurs Paul Otlet et Robert Estivals : « La bibliologie – le domaine d'attache de Paul Otlet et de Robert Estivals – a apporté de façon substantielle ses contributions à la construction et à la confirmation épistémologiques des sciences de l'information et de la communication. C'est ainsi qu'en prônant le fait que la bibliologie est la fille aînée des SIC, nous affirmons son rôle primordial dans l'épistémologie des sciences de l'information et de la communication ». L'ouvrage s'avère une contribution exceptionnelle dans l'étude épistémologique des sciences de l'information et de la communication qui évoluent avec tellement de célérité.

Auteur prolifique

Prolifique, le Pr Bob Bobutaka ne tarit pas d'inspiration et continue des recherches approfondies dans le champ de l'épistémologie. Il a au total publié trois ouvrages courant cette année. L'essai La France, la Belgique et les deux Congo : mémoire historique, approche archivistique et communication politique est paru en février aux éditions Edilivre à Paris en France. Le troisième ouvrage riche et évocateur qui vient d'être mis sur le marché en ce mois de décembre a pour titre Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville. Développement, langue, musique, sport, politique et bibliologie. Bob Bobutaka y aborde l'évolution de la politique, du sport

de la culture dans l'espace Kongo. Un livre qui répond à des curiosités sur l'un des espaces aux cultures riches et mystérieuses dans le monde.

Les autres livres publiés par le professeur sont Archivistique, Bibliothéconomie, Documentation et légistique : disciplines de la bibliologie, Paris L'Harmattan, 2015, 315 pages ; Archivistique, Bibliologie et communication : approche épistémologique, Saarbrücken, Editions universitaires européennes, 2014 ; Bibliologie : science de l'information et de la communication, Saarbrücken, Edition universitaires européennes, 2015 ; RD Congo – Belgique : archives, bibliothèque et bibliologie, Saarbrücken, Editions universitaires européennes, 2013. Dans ce lot des livres de Bob Bobutaka, il y a également Ecrit, Information, communication en République démocratique du Congo : essai de la bibliologie, L'Harmattan, Paris, 2009 ; Déconstruction du processus bibliologique colonial : installation d'un modèle endo-

gène africain, L'Harmattan, Paris, 2015 co-auteur ; La République démocratique du Congo : les élections et après, L'Harmattan, Paris, 2008, co-auteur ; Bibliothèques, livre, écrit et technologies de l'information et de la communication en République démocratique du Congo, L'Harmattan, Paris, 2005, co-auteur ; et Les bibliothèques congolaises : état des lieux, L'Harmattan, Paris, 2007, co-auteur.

Zoom sur bob Bobutaka...

Jeune frère du feu footballeur international Bobutaka Bokina de l'AS V.Club décédé accidentellement sur l'aire de jeu en 1982, Bob Bobutaka Bateko est docteur en sciences de l'information et de la communication. Il est titulaire de cinq autres diplômes universitaires dans les domaines de la communicologie, de l'informatologie, de la bibliothéconomie, de l'archivistique et de la documentation. Ses domaines de recherche sont l'archivistique, l'archivologie, la bibliothéologie, la bibliothéconomie, la légistique, la documentologie, la bibliologie, l'épistémologie des sciences de l'information et de la communication, etc.

Professeur à l'Institut supérieur de statistiques de Kinshasa, à l'université de Kinshasa et à l'université Kongo, il est, par ailleurs, membre du Conseil international des archives et chercheur associé (secrétaire général adjoint) à l'Association internationale de bibliologie basée en France. Membre du comité scientifique de la revue scientifique internationale Bibliologie, schéma et schématisation, il participe à la construction d'un schéma sur la corrélation entre l'histoire, l'archivistique et l'archivologie dans le cadre de la mise en valeur des sciences de la mémoire. Expert et consultant international, ce chercheur érudit au parcours impressionnant assume les fonctions de directeur du Centre de recherche de l'Institut supérieur de statistique de Kinshasa. Il a été le responsable de la documentation et des archives de la représentation de la Banque mondiale à Kinshasa et s'est aussi occupé des archives à la Primature.

Martin Enyimo

VODACOM LIGUE 1

Trois forfaits à FC Renaissance du Congo

L'équipe a été sanctionnée par la Ligue nationale de football (Linafoot), à l'issue de sa réunion tenue le 12 décembre mais la décision na été rendue publique que six jours après, le 18 décembre.

La semaine dernière déjà, la Linafoot avait suspendu le secrétaire général adjoint de FC Renaissance du Congo, André Tutonda, pour avoir présenté de fausses licences des joueurs lors du match gagné (2-0) contre l'AC Rangers. Expliquant cette mesure, la Linafoot a indiqué que les joueurs Ngama Lemo, Boka Issaka et Kanda Tshifwaka avaient présenté des licences non « revalidées ». Pire, Kanda Tshifwaka a présenté une licence de son équipe d'origine affiliée à l'Entente urbaine de football de Kinshasa/Kilimali.



Renaissance du Congo perd trois matchs par forfait

L'Instance organisatrice du championnat national de football s'est, en fait, fondée sur les règlements généraux et sportifs, spécialement en leurs articles 228, 229, 230, 231, 244 avant de sanctionner le FC Renaissance du Congo. Elle s'est aussi référée à l'article 65 du code disciplinaire de la Fé-

dération congolaise de football association et aux articles 25 et 45 du règlement intérieur de la 23e édition du championnat national, saison 2017-2018.

Par ailleurs, la Linafoot a décidé aussi de recevoir l'appel interjeté par l'AC Rangers car elle l'a déclaré fondé. Aussi a-t-elle partiellement

annulé la décision rendue le 8 décembre qui donnait gain de cause au FC Renaissance du Congo. Quant au secrétaire général adjoint, André Tutonda, il demeure suspendu pour quatre mois. Son club perd le match du 22 novembre contre l'AC Rangers par forfait, soit 3-0. Il perd également par forfait les matches du 12 novembre face au FC MK alors qu'il avait remporté par un but à zéro. Le troisième forfait écopé est consécutif au match du 18 novembre face au TP Moulunge de Mbandaka, rencontre pourtant gagnée sur le terrain par deux buts à zéro. C'est donc un coup très dur contre cette équipe présidée par l'évêque pasteur Pascal Mukuna car cette décision impacte directement sur le classement de la zone de développe-

ment Ouest. Le FC Renaissance du Congo est relégué à la huitième et dernière position, alors qu'il occupait la troisième place après six journées. Au classement partiel de cette zone ouest, Daring Club Motema Pembe est donc en tête avec quatorze points (six matches), suivi de V.Club avec douze points (cinq matches) et désormais FC MK occupe la troisième position avec onze points (six matches). AC Rangers et AC Rangres viennent en quatrième position avec dix points (six matches), devant Dragons/Bilima sept points (cinq matches). Moulunge passe à la septième place avec cinq points (six matches) et Renaissance du Congo devient donc la lanterne rouge avec trois points (six matches).

M.E.

HUMEUR

Quand l'argent de poche gaspille certains enfants !

Nous appelons par « argent de poche » ce que des enfants reçoivent des parents quotidiennement ou chaque fin de mois pour leurs petits besoins. Cet argent qui n'est ni pour les études ni pour les habits peut conduire aux actes reprochables que nous tenterons d'énumérer.

Tenez ! Dans une famille habitant le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, à Pointe-Noire, un parent était scandalisé quand, s'étant rendu à l'école de l'enfant pour le retrait de son bulletin de notes du premier trimestre, la mention portée sur ce bulletin était « élève irrégulier ». Cela se passe l'année dernière. Alors, où partait donc l'enfant quand il quittait le domicile pour se rendre à l'école ? Il était devenu l'un des meilleurs clients de la boîte d'à côté, grâce à l'argent que lui remettait régulièrement son père. Ses condisciples à qui il achetait tous les jours de la bière l'avaient qualifié d'« élève-argentier ».

À peine trois jours, des confrères ont révélé que dans un collège de la ville océane, des élèves dont l'âge variait entre 12 et 14 ans des classes de 6e et 5e se permettaient de fumer la cigarette en catimini dans leur établissement. Des cigarettes qu'ils s'offrent avec de l'argent qu'ils reçoivent des parents. Allez-y comprendre !

Il est vrai que certains privilèges doivent être apportés aux enfants pour les mettre en confiance mais certains parents exagèrent. Au lieu que cela serve réellement aux besoins des enfants, c'est plutôt le contraire car ces derniers se livrent à la délinquance juvénile. Il y a, entre autres, la précocité sexuelle, la prise abusive d'alcool, le pillage, le viol, le vol, l'impolitesse, le manque de respect aux aînés, l'absentéisme à l'école, etc.

Donner de l'argent de poche à nos enfants n'est pas condamnable. Mais cela devrait aller de pair avec leur âge et leur niveau d'études, car il est dit que l'argent est un bon maître mais un mauvais serviteur. Les parents devraient remettre à leurs enfants de l'argent de poche par rapport à leurs besoins pour qu'ils ne fassent pas n'importe quoi.

Faustin Akono

FORMATION EN SYSTÈME D'INFORMATION POUR LES PME

Les inscriptions se poursuivent

Le stage démarre en janvier, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action initié par le DSI Club (Club des directeurs des systèmes d'information) Congo en vue d'arrimer les PME (Petites et moyennes entreprises) nationales au développement de l'économie numérique.

Débutées le 14 décembre, les inscriptions pour une formation des techniciens en SI-PME- Administrateur Linux et SI-PME (Systèmes d'information pour les PME) prendront fin le 27 décembre. Cette formation constitue la deuxième phase du plan d'action de DSI Club Congo. Trois activités ont été retenues pour l'année 2018. La première phase, destinée à la recherche et au développement du SI-PME - Socle technologique, est en cours et la troisième qui porte sur le passeport pour l'économie numérique - Digi-Pass est en attente.

Ce projet initié pour permettre aux Petites et moyennes entreprises (PME) de tirer profit du potentiel numérique. Il a été présenté lors des deuxièmes Rendez-vous de l'économie numérique organisés le 24 novembre par le DSI Club Congo, en partenariat avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire. L'événement s'est déroulé en présence des ministres Yvonne Adélaïde Mougany en charge des PME, Léon Juste Ibombo du Numérique, et Bruno Jean-Richard Itoua de l'Enseignement supérieur et parrain du DSI Club, ainsi que des responsables des structures partenaires techniques du projet, notamment la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Total E & P Congo, Ofis et Yekolab. Ces rendez-vous se sont tenus sur le thème « Arrimer les PME à l'économie numérique ».



Une vue de la salle lors des 2es rendez-vous de l'économie numérique/ crédit photo Adiac

Les PME étant l'un des maillons incontournables du développement du pays, le DSI Club Congo s'est engagé à relever le défi de leur transition à l'économie numérique en vue de l'amélioration de leur productivité et de leur compétence. Et, pour un arimage effectif et réussi, son plan d'action accorde une place importante à la formation.

Celle des techniciens SI-PME-Administrateur Linux et SI-PME qu'il va organiser est ouverte à tout jeune citoyen congolais ayant au minimum le niveau lycée et aimant le challenge. «Aucune connaissance préalable de LINUX n'est exigée», a précisé son secrétaire général, Aymar Paterné Bazebizonza. Les inscriptions se font à la direction de Yekolab, située à l'immeuble de l'ARPCE, sur l'avenue Charles-De-Gaulle, au centre-ville. Un test de sélection sera organisé en vue d'évaluer le niveau des candidats.

À travers le projet de transition numérique des PME congolaises, le DSI-Club va créer au Congo un

nouveau métier dans le numérique, celui de technicien Linux et SI-PME, adossé à une nouvelle formation numérique en administration Linux et SI-PME. Cette organisation entend former, suivant un ambitieux planning, les futurs consultants et startuper qui relèveront les défis numériques des PME. «Notre projet vise à former les futurs consultants, entrepreneurs de startup, qui prendront en main l'offre de services SI-PME en direction des PME congolaises, dès mai 2018», a indiqué Aymar Paterné Bazebizonza. La formation se déroulera dans les locaux du centre de formation Yekolab et sera administrée par des experts Linux.

Notons que le plan d'action du DSI Club devant permettre de répondre aux défis numériques des PME congolaises permettra, à terme, aux sociétés de se constituer un environnement numérique du travail, de se développer grâce au numérique et de doper leur croissance à partir du commerce électronique.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

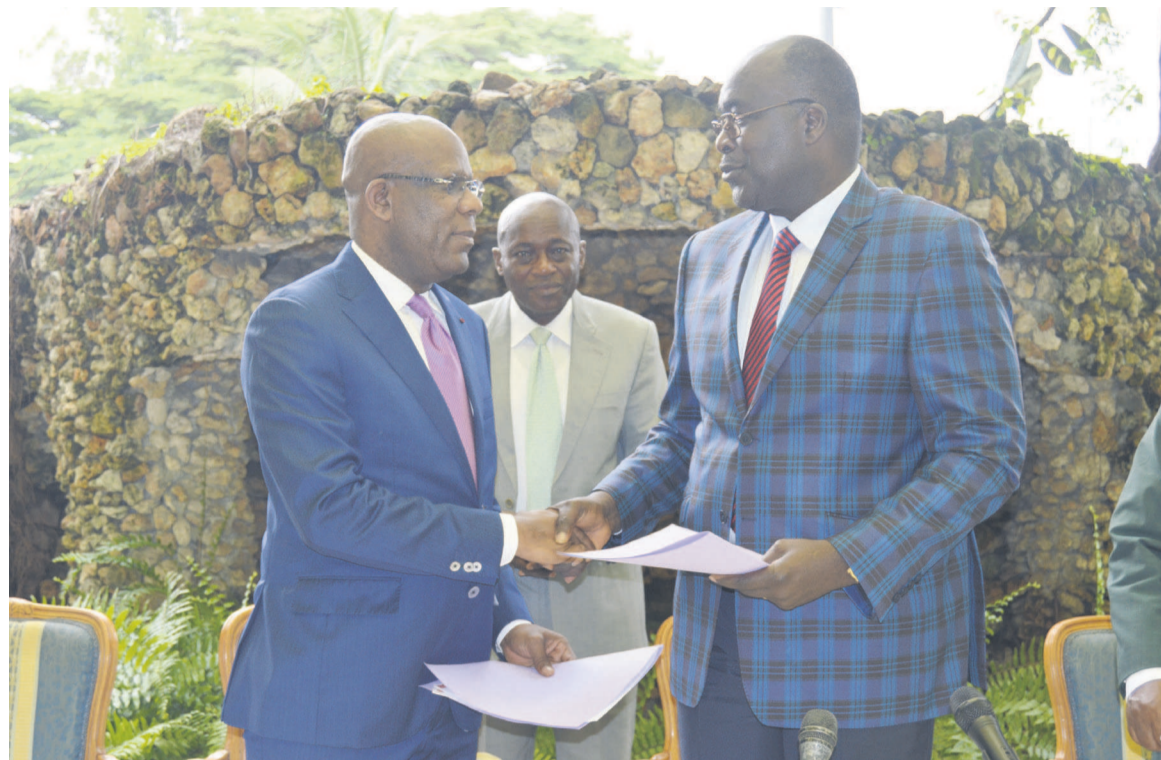


HANDBALL FÉMININ

La Cahb et la Fécohand s'accordent sur la CAN Congo-2018

Le protocole d'accord sur l'organisation de la compétition continentale en terre congolaise, du 2 au 12 décembre 2018, vient d'être signé par les dirigeants des deux structures, Arê mou Mansourou et Jean Claude Ibovi.

« Nous faisons confiance à la Fédération congolaise de handball (Fécohand) et je crois que ce sera une occasion pour le Congo de renouer avec son passé glorieux au handball féminin », a déclaré le président de la Confédération africaine de handball (Cahb), Arê mou Mansourou, lors de la conférence de presse qui a bouclé sa mission de prospection à Brazzaville. « La qualité des infrastructures nous a donné raison de choisir le Congo pour abriter cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) dénommée "Challenge Édith Lucie-Bongo-Ondimba" », a-t-il poursuivi. Il est nécessaire d'en assurer la maintenance par l'exploitation avec des compétitions comme celle qui y rassemblera la jeunesse féminine africaine de



Les présidents de la Cahb et de la Fécohand se félicitant Crédit photo Adiac

handball. Dans les prochains jours, c'est le comité d'organisation de la compétition qui sera mis en place. En présence des anciens présidents de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Emmanuel Eta-Onka, Henri Joseph Parra, des présidents des autres fédérations sportives nationales et quelques parlementaires, le dirigeant

de la Confédération africaine de handball (Cahb) a exhorté tous les acteurs à unir leurs efforts pour que cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) soit un succès pour le Congo pas seulement en ce qui concerne l'organisation mais aussi des résultats sur le terrain. « L'équipe du Congo doit être performante. C'est maintenant

qu'il faut commencer à la préparer. Il faut travailler pour qu'on puisse assister à une très belle fête sportive », a-t-il déclaré.

L'exhortation du président de la Cahb à la préparation des Diabes rouges s'explique par le fait que trop souvent, quand le pays hôte est éliminé dès le premier tour, l'engagement des supporters

baisse d'un cran. Les stades se vident davantage, la fête perd un peu de sa saveur, les recettes aussi baissent si l'accès n'est pas gratuit. Il n'est pas question d'en arriver là. Après avoir visité les infrastructures sportives et hôtelières où seront logées les délégations, le président de la Cahb a été reçu par le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Florent Nt-siba. Rien de leur échange n'a filtré. Toujours est-il que cette rencontre traduit l'engagement du Congo, à tous les niveaux, de sorte que la jeunesse africaine féminine passe une très belle fête continentale de handball en terre congolaise, du 2 au 12 décembre prochain. « Il faut organiser pour laisser un impact positif », a fait savoir Arê mou Mansourou qui a, par ailleurs, promis de mettre à la disposition du Congo des conseillers techniques qui peuvent l'accompagner vers la réussite de ce rendez-vous sportif continental, si besoin est.

Rominique Makaya

RÉFLEXION

Le Congo au seuil d'un nouveau rebond

Au terme des quinze journées passées à Brazzaville durant lesquelles l'équipe du Fonds monétaire international (FMI) a analysé méticuleusement, point par point, la situation économique et financière du Congo, il est apparu clairement que si l'Etat concrétise rapidement les engagements pris ces derniers mois dans le but d'améliorer sa gouvernance, il obtiendra de la communauté internationale l'appui qui lui permettra de résoudre les problèmes économiques et financiers nés de l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux.

Telle est la conclusion optimiste que l'on peut tirer du communiqué officiel rendu public jeudi dernier, à Washington, par le Département de la communication du FMI. Analysé mot par mot, ce document souligne, en effet, les points suivants qui démentent le pronostic pessimiste énoncé par de nombreux observateurs et confirment le diagnostic optimiste posé ici même à plusieurs reprises ces derniers mois.

Premier point : un accord entre le Fonds monétaire et les autorités congolaises sur les politiques macroéconomiques et structurelles est non seulement envisageable, mais également très probable si le Congo, comme il l'a promis, réforme sa gouvernance publique en luttant contre la corruption et en renforçant les mécanismes de contrôle de ses grandes structures.

Deuxième point : le Fonds monétaire précise dans son communiqué qu'il « accueille favorablement le projet de budget pour l'exercice 2018 » dans la mesure où la nouvelle loi de finances « contribuera à rétablir la viabilité budgétaire et la stabilité extérieure régionale » du Congo, donc sa crédibilité au regard des institutions internationales et des investisseurs.

Troisième point : l'équipe du Fonds monétaire salue, dans ce contexte, la volonté affirmée des autorités congolaises d'approuver et de mettre en place dès le début de l'année 2018 « une étude sur la gouvernance qui guidera les futures réformes » et sera donc fondée sur les préconisations des différentes institutions de Bretton-Woods, tout spécialement la rigueur budgétaire.

Quatrième point : évoquant la question très délicate de la dette publique, qui atteint un niveau dangereusement élevé et constitue un danger majeur pour le Congo, le Fonds monétaire « encourage les autorités à finaliser le recrutement de conseillers juridiques et financiers » compétents et reconnus, autrement dit de faire appel à de vrais spécialistes et non à des amateurs pour l'assister dans la recherche d'un accord avec lui.

Cinquième point : le Fonds monétaire confirme qu'il « continuera à travailler avec les autorités au cours des prochaines semaines » afin de définir l'accord qui permettra de rétablir la « viabilité de la dette » et donc libèrera le Congo du carcan financier qui l'étouffe dans le moment présent ; ce faisant, il manifeste de façon claire sa volonté d'assister le pays dans son redressement.

Sixième point : l'« arrangement financier » qui sortira le Congo de l'ornière dans laquelle il a été plongé par la crise du pétrole sera discuté dès qu'il aura été mis au point par les techniciens au sein même du Fonds monétaire ; il sera ensuite « proposé à l'examen » de son Conseil d'administration qui l'adoptera et mettra en place les dispositifs permettant de le concrétiser rapidement.

Il est clair, au final, que si le gouvernement applique dans les prochains mois la politique de rigueur qui conduit le Fonds monétaire à affirmer ainsi publiquement sa volonté d'accompagner le Congo dans la relance de son économie, il provoquera un bond en avant dont chaque citoyen profitera. Et c'est très probablement cette volonté qu'affirmera, samedi ou dimanche, le président Denis Sassou N'Guesso lorsqu'il adressera son traditionnel Message de fin d'année à la Nation.

Jean-Paul Pigasse